Abonnement : { à l'étranger : $6.00. au Canada : $4.00.

Téléphones : { Rédaction 651. Administration et Librairie, 457

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

"PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XLI—No 167 Chicoutimi, MERCREDI, 7 MARS 1928

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay.

JE CROIS EN LA PUBLICITE . . .

"Elle est si puissante, dit M. F. W. Anderson, marchand d'une petite ville ontarienne, qu'elle peut me faire changer mon déjeuner, changer mon automobile et changer même de localité."

N'allez pas affecter au chapitre des dépenses le montant que vous dépensez en publicité, réduisez plutôt vos autres dépenses, mais ne rognez jamais sur celle-ci (Le Prix Courant).

ET AMENDEMENT AU BUDGET EST FAIBLE ET INSIGNIFIANT

sont les qualificatifs que lui donne l'hon. Ernest Lapointe, Ministre de la Justice, parlant à son tour sur le budget et discutant l'amendement conservateur.

ON N'Y PARLE PAS DE PROTECTION

A quoi l'impot sur le revenu aurait dû servir, selon M. Barber.

M. M. RAYMOND

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — "L'argent provenant de l'impôt sur le revenu devrait être employé à la réduction de la dette de guerre du Canada", a déclaré M. H.-J. Barber, conservateur, de Fraser Valley, en reprenant le débat sur le budget, à la Chambre des Communes, hier après-midi.". "Cet argent", dit-il, "ne devrait pas servir à payer les estimés du ministère des Travaux Publics ou les dépenses de nos ambassades, à l'étranger."

Il est d'avis, comme les membres du groupe progressiste, qu'il ne faut pas abolir l'impot sur le revenu, pour le présent, du moins.

M. Barber aurait désiré que l'on abolit la taxe de vente et il regrette que le Gouvernement n'ait pas fait disparaitre cette taxe.

"Les Canadiens intéressés dans l'industrie laitière", poursuivit-il, veulent savoir ce que le Gouvernement se propose de faire, au sujet du Traité australien. Je prie le ministre de l'Agriculture de faire connaitre à la Chambre ses intentions, à ce sujet.

"L'on devrait accorder à notre industrie laitière une protection suffisante pour lui permettre de contrebalancer les désavantages de notre climat. Les Canadiens adonnés à la culture des fruits et des légumes devraient aussi être protégés contre l'envahissement de notre marché par les fruits et légumes des Etats-Unis qui sont, à cette fin, disponibles plus tôt que ceux de chez nous."

L'HON. LAPOINTE

L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, fut l'orateur suivant. Il déclara d'abord n'avoir pas manqué une séance de la Chambre, depuis l'ouverture du débat sur le budget. Il aurait désiré voir tout le peuple canadien assister à ce débat pour y entendre tous le sarguments apportés jusque-là pour ou contre le budget.

"L'amendement présenté par les conservateurs", dit-il, "est une chose où l'on ne trouve même pas le mot protection. Il est, à la fois, bien faible et bien insignifiant. Il a tellement peu de portée et un caratère si anodin que l'on se demande, avec étonnement, pourquoi des discours aussi violents ont été prononcés, à son appui."

M. Lapointe cita certaines paroles prononcées par des orateurs de l'Opposition et qui attestent la divergence de vues des conservateurs, des progressistes et des fermiers-unis sur le budget.

"D'un côté", continua-t-il, "l'on nous a dit que les modifications tarifaires ruineraient l'industrie et, de l'autre, que ces modifications ne suffisent pas. Ces deux affirmations ne peuvent être vraies.

"Je crois qu'elles sont insjustifiées, toutes deux. Une telle offensive menée par des forces aussi divisées ne peut être que destructive".

Il dit être, sur plusieurs questions de politique générale, d'accord avec les progressistes et ajouta: "S'il nous arrivait d'avoir à recourir au système de groupes pour gouverner ce pays, je crois que j'essaierais de me faire élire dans une circonscription agricole, mais le gouvernement par groupes ne serait que de l'égoisme organisé."

"Les progressistes prêchent une chose qu'ils savent fort bien ne devoir jamais être appelés à mettre en pratique.

Le Ministre rappela le principe fondamental du compromis qui, dit-il, a permis d'édifier la Confédération canadienne, l'Empire britannique et procuré à l'univers les bienfaits de la paix.

M. Lapointe déclare que le nouveau chef du parti conservateur l'a désappointé, en n'empêchant pas ses adhérents de vilipender le Canada.

"Pour plusieurs de ceux-ci", continua-t-il, "les Etats-Unis sont un Eldorado où les jeunes Canadiens peuvent trouver de l'or et du miel, tandis que, chez-nous, il n'y a que des

(Suite à la 7ème page)

SIAMOISES

La Paz, Bolivie, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Une femme de 37 ans a donné, en cette ville, naissance à trois enfants, trois filles, dont deux sont, nouvelles soeurs siamoises, réunies l'une à l'autre. Les parents n'ont donné à ces deux dernières qu'un seul nom: Marie.

PRELIMINAIRES DU RAPPORT DU C. N. R.

Une première partie est déposée en chambre par M. Dunning.

DIMINUTION

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — L'honorable Charles-A. Dunning, ministre des Chemins de fer et Canaux, a déposé sur la table de la Chambre des Communes, hier, un rapport préliminaire des opérations du C. N. R., pour l'année 1927. L'on procède ainsi, a-t-on expliqué, pour la présentation de ce rapport, afin de rendre plus facile la tâche du Comité spécial de la Chambre à l'examen duquel sont soumises les affaires du C. N. R. Les chiffres contenus dans ce rapport doivent aussi être contrôlés par les auditeurs du Gouvernement, desquels doit émaner un certificat final, avant que puisse être enfin imprimé et distribué, de la manière habituelle, ce rapport annuel.

Le rapport préliminaire déposé, hier, montre que le revenu net des opérations fut de $42,113,976, montant plus que suffisant pour payer l'intérêt sur la dette due au public, laquelle se montait, en 1927, à $40,-948,274. Le fait que les revenus nets du C. N. R., pour 1927 sont moindres que ceux de 1926 est attribuable, dit le rapport, à deux causes principales: d'abord à la réduction des taux de transport du grain, dans l'Ouest, laquelle entra en vigueur, le 12 septembre 1927, en vertu d'un ordre de la Commission des Chemins de Fer, ce qui eut pour effet d'amener dans les revenus du rail une réduction de $652,550 et l'accroissement dans le taux des dépenses; ensuite, au changement survenu dans les conditions de travail, en vertu de divers accords relatifs aux salaires.

Cette dernière cause a, estime-t-on, ajouté $3,771,000 aux frais d'opération du C. N. R., pour l'année. La main-d'oeuvre additionnelle a coûté $579,000, et l'accroissement des charges, autres que celles provenant du travail déployé directement pour maintenir en bon ordre et exploiter le réseau, soit le montant de $4,639,000 constitue la balance de l'augmentation dans les frais d'opération.

Vu les modifications apportées dans la manière de présenter ces comptes, par suite de la législation adoptée pour les Provinces Maritimes, et vu l'exclusion des chiffres relatifs au Vermont Central due à la façon dont l'on procède pour la réception des rapports financiers du réseau, il a paru nécessaire de mentionner de nouveau les chiffres de 1926, pour fins de comparaison, et c'est ce que l'on a fait dans l'exposé ci-après:

Rev. d'opér.: $256,575,724.07; en 1926: $253,376, 654.74; Aug., ou dim.: $8,989,097.74 (1).

Rev. nets d'opér.: $42,113,976.-46; en 1926: $205,472,649.98; Aug., ou dim.: $8,989,097.14 (1).

Rév. nets d'opér.: $42,113,976.-46; en 1926: $47,904,004.66; Augm. ou dim.: $5,790,028.21 (D 3-4).

Taux d'opér.: $83.59 ; en 1926: $81.09.

UNE MOTION

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — Une proposition de

(Suite à la 7ème page)

UNE FOIRE

Mexico, 7. — Un groupe composé des principaux industriels et commerçants de Mexico organise une foire commerciale de mai à décembre pour stimuler le tourisme. Les organisateurs affirment que plusieurs firmes américaines importantes ont promis d'exposer.

CAS COMPLIQUE SOUMIS A CE COMITE, HIER

Les pensions aux anciens combattants d'origine étrangère.

EN FRANCE

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. —Le problème consistant à trouver si oui ou non et comment une pension peut être accordée à une personne d'origine étrangère venue s'établir au Canada et actuellement naturalisée canadienne, laquelle personne a combattu sous les drapeaux de son pays d'origine, pendant la Grande Guerre, mais se voit, par suite de sa naturalisation comme sujet canadien, privée du droit de continuer à bénéficier de la pension que lui payait son pays d'origine, ce problème compliqué a été soulevé, hier, devant le Comité de la Chambre des Communes spécialement préposé à l'étude des pensions et autres sujets concernant les anciens combattants.

Ce problème fut porté à l'attention du Comité par le président de ce dernier, le Major C.-F. Power, libéral, de Québec-Sud, qui donna lecture d'une lettre de Justin Durand, de Montréal. M. Durand résidait, au Canada, avant la Grande Guerre, mais il était inscrit dans les cadres de réserve de l'armée française et fut appelé sous les drapeaux de son pays d'origine, au début des hostilités.

Il partit pour la France, servit dans l'armée française, fut blessé subissant un amoindrissement de capacité de 65 pour cent, reçut la Médaille Militaire et revint au Canada. En 1919, il était naturalisé sujet canadien. Cette naturalisation lui fit perdre le bénéfice de la pension que lui payait le gouvernement français, car une loi française de 1831 est bien explicite sur ce point et statue que le Français devenant citoyen d'un autre pays perd tous ses anciens droits de citoyenneté, en France.

MISERES ET ANGOISSES DE CES DISPARUS

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — Des détails plus complets sur l'aventure extraordinaire où échappèrent à la mort les aviateurs suivants: le Lt. Lewis et le Sergent Terry sont parvenus, ici, par sans fil, hier. Le rapport, avec un laconisme bien militaire, sans profusion de détails, est comme suit:

Les aviateurs quittèrent, avec un Esquimau, Port Burwell, le 17 février, pour une tournée de patrouille et pour prendre des photographies aériennes.

La visibilité était pauvre. Après avoir volé environ 14 heures des troubles survinrent à l'engin de leur aéroplane. Le vent avait fait écarter de sa course l'aéroplane et l'avait poussé vers l'Ungava. Craignant d'être poussés vers l'Atlantique, le pilote pointa, de façon exagérée, vers le sud. Finalement la machine descendit sur la glace, dans la Baie d'Ungava. La visibilité fut très pauvre, pendant deux jours. Les aviateurs et l'Esquimau prirent leur compas de course et essayèrent d'atteindre la terre pour le 24 février. L'appétit de l'Esquimau eût tôt eu tribué à épuiser leurs rations.

Les trois hommes furent une journée à avancer sans nourriture jusqu'à ce qu'ils eussent la bonne fortune de tuer un petit gibier qu'ils mangèrent. Aucun signe d'habitation en vue, jusqu'au 28 février. Ce jour-là, le trio rencontra un chasseur Esquimau et sa femme. Des arrangements furent conclus avec le chasseur qui les amena à Fort Burwell sur un traineau avec attelage de chiens. Ils atteignirent cet endroit, le 1er mars. Les trois hommes furent sur la glace, plusieurs jours, et marchèrent ensuite, pendant un temps interminable, dans l'étendue sans fin de la région septentrionale.

L'ANGLETERRE SE PROTEGERA

C'EST LA SUBSTANCE DE LA NOTE A SARWAT

Le Caire, Egypte, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Les objections récentes de l'Angleterre au mode de législation de l'Egypte, semblent avoir diminué l'autorité qu'a le Gouvernement pour le maintien de l'ordre et la sécurité des citoyens, aussi bien que la protection de la propriété individuelle, en Egypte, dit une note de Lord Lloyd, Haut Commissaire anglais, en Egypte, à Sarwat Pacha, qui a donné sa démission dimanche, comme Premier Ministre.

Les journaux locaux disent que la note est empreinte de gravité. Ils la décrivent comme faisant que la récente législation, bien, qu'adoptée par le cabinet égyptien, affaiblit l'autorité de celui-ci pour le maintien de l'ordre.

Comme exemple, cette note cite une loi défendant la tenue de manifestations publiques et que le gouvernement égyptien est en voie de rappeler.

Le Gouvernement britannique en outre insiste, disent les journaux, pour le maintien de son contrôle sur l'armée égyptienne aussi bien que pour faire conserver leur poste aux officiers britanniques qu'emploie cette armée.

Cette note n'a pas été publiée jusqu'à présent, car la Grande-Bretagne désirait conclure avec le gouvernement égyptien un accord par lequel ce dernier assumerait toute la tâche du maintien de l'ordre, mais, vu l'insuccès des négociations de ces derniers jours, il a paru opportun que la Grande-Bretagne s'arroge la fonction, en vertu d'une déclaration de 1922, de protéger les intérêts et la propriété des étrangers et de mettre entrave à toute législation dont l'effet serait de troubler l'ordre public

Le cabinet s'est réuni, hier, pour considérer cette note, mais il a décidé que, vu la remise de sa résignation au Roi Fuad par le Premier Ministre Sarwat, il n'est pas en mesure de considérer davantage la situation.

LA TELEVISION SUR L'OCEAN

UNE EXPERIENCE CONCLUANTE

New-York, 7. — Service Presse Canadienne — L'immémoriale phrase exprimant la crainte universelle des terriens: "Perdu sur la surface de la vaste mer", a vécu.

La télévision est devenue possible en mer et les spectateurs à bord d'un paquebot qui se trouvait en plein milieu de l'océan purent voir des images de personnes que l'on photographiait à l'instant même sur la terre ferme. Ces images prises sur l'écran du téléviseur même, grâce auquel des personnes de ce pays virent récemment des personnes qui se trouvaient à la même minute, dans la ville de Londres, étaient, il est vrai, frustes, imparfaites, mais la ressemblance y apparait suffisamment pour que l'on puisse reconnaitre les originaux, et c'est pourquoi, l'on peut maintenant prévoir le jour où les passagers d'un transatlantique ne seront plus hors de la vue des terriens pendant leur traversée.

L'expérience a été faite à bord du "Berengaria", par le Capitaine O.-G. Hutchinson, directeur-gérant de la Compagnie Baird de Londres, laquelle s'occupe du développement de la télévision. Les images qu'il capta dans l'orifice de sa petite boite noire étaient celles de personnes alors dans le Laboratoire de John-L. Baird, inventeur de l'appareil, à Londres.

Les figures animées furent transmises sur l'océan, reconnaissables, par le transmetteur de radio et captées par le récepteur du "Berengaria".

L'on fit un revirement du procédé et il fut alors possible aux passagers de voir des figures de personnes de Londres qui étaient en mouvement et reconnaissables.

LEVINE EST RENDU A LA HAVANE

SANS ARRET DE NEW-YORK A CUBA

La Havane, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Exactement quatorze heures après s'être envolée de l'Aérodrome Mitchell, Charles-A. Levine, Wilmer Stultz et Mlle Mabel Boll atterrirent, hier, à l'aérodrome du Camp Columbia, dans l'historique monoplan "Columbia" à bord duquel Levine effectua la traversée de l'Atlantique. C'est là la première envolée sans arrêt New-York-Cuba et les aviateurs semblaient n'avoir pas éprouvé une grande fatigue de leur voyage aérien le long des côtes des Etats-Unis et au-dessus de l'océan jusqu'à la capitale de Cuba.

Il y avait, à l'aérodrome, pour souhaiter la bienvenue aux aviateurs une petit groupe de journalistes et des amis de Mlle Boll. L'intérêt manifesté, ici, pour cette envolée avait quelque peu diminué, à cause des divers ajournements apportés par Levine et ses deux camarades dans l'exécution de leur projet, car, en effet, l'on s'attendait à ce que Levine effectuât ce voyage, de façon à pouvoir assister à quelques séances de la Conférence pan-américaine.

LES ORATEURS A LA LEGISLATURE, HIER

SUR LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Québec, 7.—Dépêche de notre correspondant.—La Chambre a continué hier la discussion sur la Loi des Accidents du Travail. Le débat a été repris par le député de St-Jacques, M. Irénée Vautrin. Il répondit au discours qu'avait fait, à la fin de la semaine dernière, sur le même sujet, le député de Dorion, M. A. Blain. Il cite des chiffres pour prouver que la loi qui est soumise à la Législature de Québec est meilleure, à tous les points de vue, aux lois tant vantées par les membres de l'Opposition, celles d'Ontario et de l'Ohio. Il parle assez longuement de l'assurance d'état qui, si elle était adoptée dans notre province, amènerait des taux d'assurance bien supérieurs à ceux qui sont en vigueur en Ontario, ceux-ci étant basés sur l'industrie et les salaires.

M. Duplessis, député des Trois Rivières, parla après M. Vautrin. Il reconnait que la loi nouvelle a quelque chose de bon, mais, dit-il, elle ne répond pas aux besoins de l'heure présente. Il dit qu'elle n'est pas basée sur des principes conformes aux droits des parties intéressées. Il signale plusieurs lacunes qu'il a constatées dans cette loi.

Le Député de Mégantic, l'hon. M. Lapierre, Ministre sans portefeuille, prit ensuite la parole, il répondit brièvement à presque toutes les critiques qui ont été faites de cette loi depuis le commencement du débat. Il déclare que le Gouvernement a voulu donner justice et aux ouvriers et aux patrons, ces deux facteurs du progrès de l'industrie. Il ajoute que l'ouvrier a demandé plus, mais que le Gouvernement ne peut pas accorder à l'ouvrier tout ce qu'il réclame. Il croit toutefois que l'ouvrier de notre Province sera satisfait de cette loi qui est une loi ouvrière avant tout. On verra ses résultats, et ont pourra l'amender si le besoin s'en fait sentir.

Le député de Saint-Sauveur, M. C.-E. Cantin, fut l'orateur suivant. Dès le début de ses remarques il déclare qu'il est libéral, mais qu'il a, comme le député de St-Hyacinthe, ses opinions personnelles. Il se hâte d'ajouter, pour ne pas laisser la Chambre plus longtemps sous l'impression qu'il va imiter M. Bouchard, qu'il approuve la loi que le Ministre du Travail a soumise à la Chambre. M. Cantin explique pourquoi il trouve cette loi satisfaisante pour le moment. Il signale surtout le danger que pourrait faire naître l'assurance collective. Il termine son discours par une longue tirade contre le socialisme, se déclarant l'ami vrai de l'ouvrier et félicitant le Gouvernement de tout ce qu'il a fait pour protéger l'ouvrier et lui rendre justice.

M. Smart, député de Westmount, et M. Dugas, député de Joliette, dirent aussi quelques mots sur cette loi. Le débat se continuera cet après-midi par le discours de M. Bastien, député de Berthier.

IL A AVOUE

Indiana Harbour, Indiana, 7. — M. George A. Chisholm a avoué à la police et a signé sa confession, qu'il avait jeté ses deux garçonnets dans l'Industrial Canal, le 6 février dernier. Les corps ont été retrouvés, l'un le 22 février, l'autre le 1er mars.

M. FORKE A EXPLIQUE SA SITUATION

Après les attaques du Dr Edwards sur une résolution.

DISCUSSION

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — L'honorable J.-W. Edwards, conservateur, de Frontenac-Addington, demandant la parole sur une question de privilège, hier, à la Chambre des Communes, dit que les déclarations de la presse relativement à sa controverse avec le ministre de l'Immigration, laquelle a trait à de prétendues promesses données par les progressistes au gouverneur-général, en 1926, l'ont mis en mauvaise lumière. Le 29 juin 1926, les progressistes se réunirent et adoptèrent une résolution par laquelle ils consentaient à aider la nouvelle administration pour lui permettre d'expédier les affaires de la session finissante.

M. Forke a déclaré à la presse que cette résolution lui avait été remise, afin de lui servir de guide dans sa démarche auprès du gouverneur-général. Elle constituait, de sa part, un contrat ou une promesse, dit le Dr Edwards. Les votes des 29 ou 30 juin, à la Chambre des Communes, indiquèrent clairement que le ministre de l'Immigration non seulement n'a pas aidé à la nouvelle administration, mais a mis des obstacles à l'accomplissement de sa tâche.

M. Forke se leva et dit que le Dr Edwards venait de donner, une fois de plus, une version des faits tout à fait inexacte.

"C'est mon caractère que l'on attaque, en apportant ce sujet sur le tapis", déclara M. Forke. "Mes amis d'une autre partie de cette Chambre savent si une résolution a été alors adoptée me donnant des instructions. Pendant l'élection suivante, des pamphlets ont circulé disant que j'avais trahi à la fois M. Meighen et le Gouverneur-Général."

A ce moment, M. Forke fut rappelé à l'ordre par l'Orateur qui lui dit être d'avis que cet incident devrait définitivement prendre fin.

NOUVELLES RECLAMATIONS DES DEPOSANTS

Ottawa, Ont., 7. — (Serv. Presse Canadienne) — Le Gouvernement accordera une nouvelle attention aux réclamations des déposants de la Home Bank auxquelles l'on n'a pas encore fait droit. C'est là ce qu'a promis, hier, à une délégation de membres du Parlement l'honorable James-A. Robb, ministre des finances. Cette délégation a dit estimer à environ $455,000 le montant nécessaire pour satisfaire à ces réclamations. Tout en promettant sur ce sujet la plus attentive considération de ses collègues et de lui-même, le ministre des finances émit l'opinion que c'était là créer un dangereux précédent.

Il fit remarquer qu'un mouvement vient d'être déclenché pour obtenir l'assistance du Gouvernement en faveur des déposants d'une autre banque qui fit faillite longtemps avant la Home Bank. Certaines gens sont justement à attendre ce que le Gouvernement va faire dans le cas des déposants de la Home Bank, avant de lui communiquer les réclamations des déposants de cette autre banque.

Cependant le ministre a déclaré qu'il obtiendrait un rapport des juges de la Cour d'Echiquier dont c'est l'une des fonctions de distribuer les montants votés par le Parlement et aussi un rapport des liquidateurs. Alors il sera en mesure de discuter ce sujet avec ses collègues.

IBN SAUD AURAIT DECLARE LA GUERRE A CES TERRITOIRES

Les dépêches disent que la "Guerre Sainte" n'est plus une réminiscence historique mais bien une réalité, en Arabie, contre des territoires sous mandat Britannique.

CE QUE LONDRES EN PENSE

Ibn Saud aurait 30,000 dans son armée Sainte.

LA DEFENSE

Londres, 7. — Serv. Presse Canadienne. — "La Guerre Sainte" en Arabie, semblait devoir être plus qu'une réminiscence historique, hier soir, alors qu'une dépêche envoyée de Jérusalem par une agence de l'Exchange Telegraph annonçait, mais de façon non officielle encore, qu'Ibn Saud, roi de l'Hedjaz et Sultan du Neijd, a formellement déclaré la guerre aux trois territoires sous mandat britannique et qui bordent son royaume désertique, de la Mer Rouge, à la tête du Golfe Persique.

Les cercles officiels sont silencieux en cette ville, mais ils laissent entrevoir cependant que l'on s'y préoccupe activement de faire face à la situation. Les journaux anglais discutent ouvertement le problème de la défense à organiser contre cette menace des Tribus Wahabites.

Cette situation a pris naissance lorsque le roi du Désert d'Arabie, autrefois ami de la Grande-Bretagne, décida de prendre parti pour les tribus guerrières qui commettent depuis longtemps des dépréd ations sur le territoire de leurs voisins du Nord.

Ibn Saud, adoptant une tactique qui est typiquement mahométane, a placé toute la question sur le terrain religieux. Il dirige les manifestations de sa haine contre les "rénégats et les infidèles" contre lesquels il marchera avec "les vrais Mahométans".

Ibn Saud, disent quelques observateurs, est en mesure de mettre en campagne environ 30,000 hommes très fanatiques.

Ce que l'on peut lui opposer de plus effectif présentement est une escadrille de la Force d'Aviation Royale, dans le Territoire de l'Irak.

Les raids récents des Wahabites sur les villes et villages de la Trans-Jordanie ont soulevé une grande indignation parmi les tribus victimes de ces incursions et ces dernières veulent, sans tarder, tirer vengeance de tout cela. L'on en était à préparer, avec la plus grande activité, des incursions de représailles, lorsque l'Emir Abdullah, roi du territoire éprouvé, intervint pour demander aux chefs de la tribu sur laquelle il règne, de ne pas mettre à exécution leur dessein de vengeance.

Basra, Irak, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Le Sheik Feisal Ed Dowlish, chef des tribus du Désert qui ont fait des incursions dans la Région de Koweit, est, rapporte-t-on, encore très actif. L'on croit savoir que la base d'opérations aériennes, à Koweit, consiste en dix avions munis d'appareils pour lancer des bombes et que les autres réserves de combat et de défense consistent en dix hors d'assaut et quantité de véhicules de transport et aussi en ambulances-automobiles.

UN PROJET DE REGLEMENT EST ADOPTE

Genève, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Le Comité d'Arbitrage et de Sécurité du Conseil de la Ligue des Nations a adopté, hier soir, le modèle d'un projet de rédaction d'un accord général pourvoyant au règlement pacifique des différends internationaux et à la procédure à suivre pour le règlement de tels différends par voie de conciliation.

L'on a aussi approuvé un projet de rédaction de traité collectif de sécurité et, sur proposition de M. W.-A. Riddell, du Canada, secondée par Lord Cushendun, de Grande-Bretagne, ce traité portera le nom de Traité d'Assistance Mutuelle, terme que l'on juge mieux approprié que celui de "Sécurité".

PAS DE RELATION

Genève, 7. — M. Marinkovitch, ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, a déclaré qu'il n'existait aucun rapport entre son séjour à Genève et la question des mitrailleuses que la Petite Entente considère comme étant d'intérêt général et en relation avec le respect des traités.

ON DEMANDE L'ABOLITION DE CE TRAITE

Le Conseil National de l'Industrie laitière à Ottawa.

L'AUSTRALIE

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — Une délégation de membres du Conesil National de l'Industrie Laitière du Canada a rencontré, hier après-midi, l'honorable James-A. Robb et quelques autres membres du Cabinet et leur a demandé l'abolition immédiate du Traité de commerce australien. A la tête de cette délégation était M. J.-A. Caulder, président du Conseil National de l'Industrie Laitière, dont la requête fut appuyée par M.-F.-E.-M. Robinson, vice-président, et M. W. Stephen, secrétaire, ainsi que par M. R.-P. Langford, représentant l'Association des Fabricants de pain et de gâteaux du Canada. Celui-ci parla aussi faisant ressortir les désavantages de ce Traité, en ce qui concerne le raisin. Dans une brève réponse à ces représentations, l'honorable M. James-A. Robb promit de considérer sérieusement les suppliques de la délégation, mais il fit remarquer cependant que, depuis décembre dernier, alors que le Conseil rencontra pour la première fois le Cabinet et lui fit la même demande, le prix du beurre a augmenté de trois centins la livre, à Montréal.

M. Robb dit que, ces derniers jours, il a reçu une résolution des fermiers de la Saskatchewan demandant le libre échange avec les autres parties de l'Empire, d'ici à cinq ans. Il fit remarquer que l'Australie a accordé au Canada des concessions qui sont la réciproque des concessions que lui a consenties notre uays. C'est afin d'encourager le commerce interimpérial que le Gouvernement a conclu ce Traité.

WASHINTON A ADOPTE LE TRAITE HIER

Washington, D.-C., 7. — (Serv. Presse Canadienne) — Le Traité d'arbitrage français, avec sa déclaration contre le recours à la guerre, a été ratifié, hier, par le Sénat, après une légère discussion et sans appel au vote.

L'approbation de ce Traité par le Sénat marque la première réalisation d'une série de projets élaborés par le gouvernement pour rendre plus conformes aux exigences modernes tous les traités d'arbitrage actuels et donner une force nouvelle au mécanisme déjà existant pour le règlement pacifique des différends internationaux.

En vertu de l'accord auquel on est venu le Comité du Sénat, l'on a déjà inclus dans ces projets celui de la négociation de protocole d'entente avec la France pour bien s'assurer que le Pacte de Conciliation Briand reste en vigueur et n'est pas modifié par le nouveau Traité d'Arbitrage.

L'EPIDEMIE

Jérusalem, 7. — (Serv. Presse Canadienne) — 231 personnes sont mortes la semaine dernière dans les environs d'Aden, l'un des ports importants du Yemen, de la picote qui fait rage actuellement.

CARNET SOCIAL

Etaient enregistrés à l'hôtel Commercial le 6: MM. Ant. Tremblay, Hébertville; J.-P. Villeneuve, Québec; Ernest Fortin, Kenogami; M. LeBon, Mgr Fourÿ, Montréal; A.-E. Blumhart, Québec; Mlle Boulianne.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi le 6: MM. Alph. Therrien, Barreth; A.-E. Lalonde, Montréal; P.-T. Egg, Montréal; Arm. Levesquer, Roberval; Jos. Asselin, St-Félicien; P.-A. Guay, Jonquière; M.-F. Paquin, Jonquière; Jos. Gagné, Jos. Bouchard, Port-Alfred; J.-Bte Morrissette, P. Pelletier, J.-A. Galibois, J.-A. Gobeil, F. Malouin, Québec; G.-E. Perron, Montréal; J.-L. Gagnon, Québec; J.-A. Latulippe, A. Gagnon, Québec; K.-C. Shachan, Toronto; J. DesMarais, Ottawa; J. Chartrand, S. Scheffad, Montréal; F.-M. Dixon, Montréal.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 6: MM. Ph. Larouche, St-Ambroise; J.-N. Cantin, St-Augustin; Q.-L. Savard, Québec.

Bagotville, 7. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. —

M. le notaire Elzébert Pouliot, était à Chicoutimi, dimanche, où l'appelait une affaire urgente.

St-Joseph d'Alma, 7. —

Mme Loic Audet est partie pour une quinzaine de jours, à Québec et Montréal.

Jonquière, 7. — D. N. C., M. E. Dégagné. —

A la suite d'une indisposition subite et apparemment grave, Mlle Maud Brassard, a dû être conduite hier, à l'Hôpital de Chicoutimi, accompagnée de M. le Dr Savary, pour y subir une opération dont les résultats ont été heureux.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Brassard est aujourd'hui, en excellente voie de guérison.

Arrivées à l'hôtel Jonquière le 1er mars: MM. W.-A. Aubert, Montréal; J.-A. Marcoux, Courville; C.-E. Derome, Montréal; J.-Bte Morissette, Québec; J.-A. Prévost, Chicoutimi; Ad. Cloutier, Chicoutimi; P. Godin, Chicoutimi; Paul Couillard, Ste-Anne; L. Michaud, Chicoutimi; J.-O. Brousseau, Québec; J.-A. Baribeau, Levis; Albert Sanfason, Montréal; H.-A. Nutter, Montréal; T. Tremblay, Montréal; J.-A. Senclair, Conmington; L. Jobidon, Québec; J.-R. Claret, Québec; Harry-E. White, Toronto; J.-Art. Hudon, Chicoutimi; Jos. Giguère, Hébertville; W. Gilbert, Chicoutimi; J.-A. Desroches, Chicoutimi; S. Simard, Chicoutimi; C.-E. Gelz, Chicoutimi; L. Michaud, Chicoutimi; Ephrem Gauthier, Chicoutimi; L.-E. Marois, Québec; S.-P. Dumais, Québec.

Vendredi, 2 mars: MM. J.-A. Cloutier, Québec; Edg. Bissonnette, Québec; A.-P. Keegan, Montréal; H.-I. Robichaud, Montréal; A. Delwaide, Chicoutimi; Albéric Guay, Chicoutimi; J.-Eug. Lachance, Jonquière; J. Riddoch, Québec; Hector Latulippe, Québec; A.-E. Lalonde, Montréal; E.-A. Labonté, Montréal; H. Giroux, Montréal; M. McKion, Montréal; J.-O. Brousseau, Québec.

Jeudi, 1er mars: W. Aves, Québec; P. Brunnet, Montréal; Raoul Chimont, Québec; J.-F. Grenon, Chicoutimi; René Forest, Montréal; Luc Simard, Roberval.

Mercredi, 29: MM. J.-A. Cloutier, Québec; L. Marois, Québec; J.-N. Pelletier, Québec; A.-F. Fillion, Montréal; Gérard Martineau, Québec; J.-A. Champoux, Montréal; Geo. Bédard, Lévis; Edmond Lavoie, Alma; L. Michaud, Chicoutimi; J.-P. Dupras, Montréal; Henri Tremblay, Chicoutimi; J.-H. Guilbault, Chicoutimi; J. Pagé, Québec; J.-A. Masson, Chicoutimi; J.-Art. Hudon, Chicoutimi; N. Addinsell, Grand'Mère.

St-Félicien, 7. — Spécial au Progrès. —

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue: MM. E. Lavoie, Jonquière; A.-R. Germain, Roberval; J.-C. Francoeur, Montréal; V.-U. Larouche, Station d'Hébertville; Mlle Mary Gagnon, Ths. Tremblay, J.-L. Talbot, J.-C. Laberge, de Chicoutimi; F.-R. Laroche, Québec; Mme Gaspard Dion, Québec; J.-A. Patry, L. Lalancette, N. Laforest, de Québec.

1er mars: MM. P.-C. Guay, Jonquière; J.-E. Valley, Chicoutimi; W. Bernier, Québec; J.-P. Fortin, Chicoutimi; H. Vallerand, Québec; B. Bourassa, St-Raymond; A. Mercier, Mistassini; Arthur Dufour, Mistassini, Mme Gaspard Dion, Lorette, Québec.

MGR FALLON GRAVEMENT MALADE

London, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — L'on rapporte que Sa Grandeur Mgr M.-F. Fallon, évêque de London, est sous traitement, à l'Hôpital St-Joseph, depuis lundi, par suite d'une attaque de pneumonie, est gravement malade, bien que son état n'inspire pas encore de craintes. La pneumonie dont il souffre a été aggravée par une légère pleurésie et, en outre, Mgr Fallon souffre de diabète. Sa Grandeur Mgr Fallon ne fut pas bien, toute la semaine dernière, et, ces derniers jours, il dut s'aliter.

La Librairie du "Progrès"!

RADIO

MERCREDI, 7 MARS

Les postes silencieux le mercredi sont: CKAC, KFDM, KFDY, KLDS, RMMJ, KOB, KOIL, KPSN, KTAB, KUOA, KWWG, WABQ, WBAL, WBAP, WBBR, WCBD, WF99, WFI, WGBF, WGBS, WGCP, WHAR, WIP WJAZ, WMC, WOAL, WOW, WPG, WSUL, WTIC.

CONCERT A WTAM

Les Willard Cavaliers donneront, mercredi soir, au poste WTAM, le concert suivant qui sera irradié de 6 h. à 6 h. 55:

Bacchanale de "Samson et Dalila" . . . . . Saint-Saëns
Barcarolle . . . . . Rubinstein
Polar Suite . . . . . Trinkaus
An Esquimo Wedding
Playful Polar Bears
An Esquimo Lullaby
The Dog Train
The Voice of the Bells . . Luigini
Réconciliation, de "Les Millions d'Arlequin" . . . . . Drigo
Finale . . . . . Tschaikowsky

JEDDO HIGHLANDERS

Plusieurs vieilles mélodies seront entendues mercredi soir, au cours du Concert des Jeddo Highlanders. Ce concert, dont programme suit sera irradié à partir de 6 h. 30 par le poste WJZ.

Lamp In the West . . . . . Parker
Jeddo Highlanders
Calm As the Night . . . . . Bohm
William Ryder, Baryton
When Pa
Jeddo Highlanders
Back In Your Own Back Yard
Orchestre
Sweet and Low . . . . . Barnby
Jeddo Highlanders
Viking Song . . . . Coleridge-Taylor
Jeddo Highlanders
Grandma Grunts . . Bartholomew
Jeddo Highlanders
I've Been Looking For a Girl Like You
Orchestre
Cradle Song . . . . . MacDowell
Jeddo Highlanders
A Etre Annoncé
Solo de Ténor
Goodnight . . . . . Wilson
Jeddo Highlanders

L'ORCHESTRE SAVOY

L'Orchestre Savoy donnera mercredi soir le concert suivant au poste WJZ.

Ce concert sera irradié à partir de 7 h. et consistera dans le programme ci-dessous:

Trois Danses Espagnoles . . . . . Moszkowski
Fantaisie de "Samson et Dalila" . . Saint-Saëns
Extase d'Amour . . . . . Roze
Popular Song
Cavatina . . . . . Raff
Danses Hongroises Nos 7 et 2 . . . Brahms

JOLI RECITAL

Mlle Helen Westphalinger donnera le joli récital suivant au poste WTAM, de 7 h. 30 à 8., mercredi soir:

The Clown . . . . . Risher
Squirrel Chatter . . . . . Lemont
The Skating Party . . . . Dutton
Gavotte . . . . . Arne
Valse . . . . . Borowski
Norwegian Dance . . . . . Grieg
Old Guide Story . . Eastwood Lane
The Elfin Lore . . . . . Burleigh
Prélude . . . . . Friml
Rigaudon . . . . . MacDowell
Pan Dances . . . . . Boutelle
Guitare . . . . . Moscowski
Impromptu . . . . . Sinding

HOWARD MELANY

Howard Melany, le "Singing Fireman" donnera le concert dont détail suit au poste WJZ mercredi soir commençant à 7 h. 45.

In the Silence of Night . . . . . Rachmaninoff
The Bitterness of Love . . . Dunn
Sérénade . . . . . Dunn
Prélude . . . . . Ronald
Ah! Sweet Mystery of Life . . . . Herbert
I'm Away From the World When I'm Away From You . . Pollack

LE QUATUOR RUSSE

Le Quatuor Néo-Russe donnera le programme ci-dessus au poste WEAF et autres stations du Red Network mercredi soir à partir de 8 h.

1er Mouvement du Quatuor . . . . aniew
Courante . . . . . Glazounow
Polka . . . . . Kopylow
Mazurka . . . . . Liadow

CHAMPION SPARKERS

Ed Smalle, chanteur comique, sera le soliste du concert des Champions Sparkers mercredi soir de 8 h. à 8 h. 30 aux postes WJZ et KDKA, etc.

Voici le programme qui sera entendu à cette occasion:

I'm Riding to Glory (fox-trot)
Mississippi Mud
Solo Vocal
Valse Elégante
Solo de Saxophone
Stay Away From the South (fox-trot)
Wobbly Walk
Solo Vocal
Hot Spring
Solo de Violon
Dance of the Blue Danube (foxtrot)
I Just Roll Along, Having My Ups and Downs
Solo Vocal
Singapore Sorrows (fox-trot)

SYLVANIA FORESTERS

Le Quatuor Vocal des Sylvania Foresters sera entendu mercredi soir aux postes WJZ et KDKA, dans le programme suivant qui sera irradié à partir de 8 h. 30

In the Gloaming et Sylvania Song
Quatuor et Vibraphone
Moonlight and Roses . . . Moret
Quatuor
Baby . . . . . Brown
Solo de violon
Moonlight Bay . . . . . Wenrich
Quatuor
Oft in the Stilly Night . . Traditional
Solo de Vibraphone
Pale Moon . . . . . Logan
Quatuor
In the Evening by the Moonlight
Quatuor
The Gypsy Trail . . . . . Galloway
Solo de Baryton
The Bells of St. Mary's . . Adams
Quatuor
Sylvania Song et Home Sweet Home

VIOLON ET ORCHESTRE

Arcadie Birkenholz et l'orchestre de Concert National exécuteront mercredi soir de 8 h. 30 à 9 h. un Concerto pour violon et orchestre du compositeur Mendelssohn. Ce concert sera irradié par les postes du Red Network dont WEAF.

IPANA TROUBADOURS

Le concert de mercredi soir dans Ipana Troubadours consistera dans le programme ci-dessous qui sera irradié de 9 h. à 9 h. 30 par les postes WEAF, et WTAM, etc.

Smiles
Dream Kisses
Dream of Love
A Dream . . . . . Barlett
Solo de violoncelle
Heartaches and Dreams
Was It a Dream?
Dreaming in the Gloaming
Love's Dream Aftel the Ball
Cordes
My Dream Girl . . . . . Herbert
Good Night, I'll See You in My Dreams
Drifting ond Dreaming
Trail of Dreams
Smiles

LES MEDITERRANEENS

Irma de Baun, soprano et Henry Shope, ténor seront les solistes du programme des Méditerranéens mercredi soir.

Voiic ce programme tel qu'il sera irradié par les postes WJZ et KWK, à partir de 10 h.

I'm Always Smiling
Orchestre
In a Shady Nook
Orchestre et Ténor
Cornfed
Orchestre
The Man I Love
Orchestre et Soprano
Potpourri de "Rio Rita"
Orchestre et Choeur
Sweetheart's Parade
Orchestre
Was It a Dream?
Orchestre
What Do You Say?
Orchestre et Choeur
Someday You'll Know
Orchestre

NAMIKO SAN

Tamaki Miura, soprano japonaise de l'Opéra San Carlo, chantera le rôle principal de l'opéra "Namiko San" du compositeur Aldo Franchetti au cours de l'Heure d'Opéra de la NBC, mercredi soir de 10 h. 30 à 11 h. 30 aux postes WEAF, WGR et WTAM, etc.

L'auteur lui-même dirigera son oeuvre qui, comme le titre l'indique, se passe au Japon.

SLUMBER MUSIC

Le poste WJZ irradiera mercredi soir de 11 h. à minuit, le programme de musique "Slumber" dont détail suit:

Marche Militaire . . . . . Schubert
A Dream . . . . . Grieg
Dreams of Childhood . Waldteufel
Yesterthoughts . . . . . Herbert
Sélections de "The Fortune Teller" . . . . . Herbert

Genuine BAYER ASPIRIN

Trouvée inoffensive par des millions de personnes et prescrite par les médecins pour

Rhumes — Douleurs — Maux de tête — Névralgie
Névrite — Mal de dent — Lumbago — Rhumatisme

INOFFENSIVE POUR LE COEUR

Safe — N'acceptez pas autre chose que des paquets BAYER contenant des modes d'emploi éprouvés. Boites BAYER de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100. Chez tous les pharmaciens.

Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture de Bayer pour leur acide monoacétique de salicycate (acide acétyle salicycate, "A.S.A.") Malgré qu'il soit bien reconnu que Aspirin signifie produit BAYER, pour venir en aide au public contre les contrefaçons, les tablettes de la compagnie Bayer seront marquées de la marque de commerce générale, la "CROIX BAYER".

Pour l'Indigestion

Pilules du Dr. Chase Pour le Foie et les Reins

Constipation Indigestion et Mal de Tête

Do faible troubles des reins et du foie

Jetez Votre Bandage

Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART diffèrent entièrement des bandages par le fait qu'ils sont des applicateurs mécano-chimiques faits autoadhésifs dans le but exprès de maintenir le tonique musculaire "PLAPAO" constamment appliqué sur les parties affectées et de réduire tout glissement ou frettement douloureux au minimum.

GRATIS—ESSAI DE PLAPAO

Pas de courroies ni de boucles ou de ressorts attachés.

Doux comme du velours Faciles à appliquer Peu couteux.

Depuis bientôt un quart de siècle, des milliers nous font part du succès obtenu sans interruption de travail. Procédé de guérison naturel dispensant de l'usage subséquent d'un bandage. Grand Prix, Paris; Médaille d'Or, Rome. Des piles d'attestations légalisées à disposition.

Essai de PLAPAO vous sera envoyé absolument GRATIS
Rien à payer pour cela, ni à présent, ni plus tard.
Remplissez coupon ci-dessous at envoyez AUJOURD'HUI.

Plapao Co. 2207 Stuart Bldg., St. Louis, Mo.

Nom.....

Adresse.....

Pour essai de PLAPAO gratis par retour du courrier.

Lorsque les Enfants Toussent
PERTUSSIN
apporte un prompt soulagement

J.-J. BLANCHETTE AGENT D'ASSURANCE
Feu - Vie - Accidents
4, rue Ste-Anne, Chicoutimi. - - Tél. 829

DEMANDEZ LES JAMBONS
ELOI COTE
Vous les aimerez, ILS SONT FAITS AU PAYS avec le produit du Pays.
(leur préparation soignée vous assure une qualité de choix).
Eloi Coté, Boucher
Rue Racine, Chicoutimi. Téléphone 889

DORURE — LES — TAPISSERIE

Peinture de Maisons Voitures Automobiles Enseignes & tous genres etc.

ARTS DECORATIFS DE JONQUIERE
Lettreurs Décorateurs
OUVRAGES DE FANTAISIE
Spécialité: Enseignes électriques
J.-MODEST LAFOREST
405, rue ST-DOMINIQUE
TEL.-CENTRE 127-2 coups.

Lettrage sur Bois Tôle Verre Broche Coton Carton etc.

ENSEIGNES — DECORATION

NEW STAR CAFE — 205, RUE RACINE, En face de la Banque Canadienne Nationale. TEL. 304
LE GLOBE — 343, RUE RACINE, A la nouvelle ARENA TEL. 871
LA MEILLEURE CUISINE A CHICOUTIMI
REPAS SERVIS A TOUTE HEURE
Régulier ou à la carte
Attention particulière accordée aux parties d'amusements et banquets.

radio

PENDANT LA SEMAINE DE L'EXPOSITION DE CHICOUTIMI

Le Stand Automobile COTE, BOIVIN & Cie

332 rue Racine — Chicoutimi

Irradiera des concerts et des causeries par l'entremise du poste de Radio C. H. M. I.

La Filature du Saguenay Limitée

CHICOUTIMI

FABRIQUE RUE SAVARD TEL. 571 W | Bureaux coin Cartier et Montcalm. Tél. 783

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous achetons la laine nettoyée ou non au meilleur prix du marché.

Notre usine est parfaitement outillée pour carder, filer, et teindre la laine; fouler et presser l'étoffe.

Nous sollicitons votre bienveillant patronage qui recevra notre meilleure attention.

"Tout du nouveau . . mais la même puissance qui l'a rendu fameux"



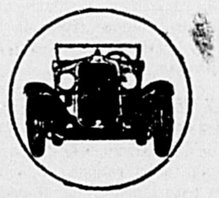
C'EST ce qu'il y a d'étonnant au sujet du Nouveau Pontiac Six de Série! C'est un véhicule entièrement nouveau. Sa puissance a été considérablement augmentée. Il en a été de même du luxe de son aménagement, de sa facilité de conduite et de son apparence générale. Cependant, il offre les mêmes qualités de robustesse et de souplesse de fonctionnement qui lui ont valu son extrême popularité dans le passé.

Si vous n'avez pas encore vu le Nouveau Pontiac Six de Série, vous n'avez pas vu le six cylindres à bas prix qui rivalise avec les plus beaux autos du monde pour la première place! Si vous n'avez pas encore étudié toutes les nouvelles caractéristiques qu'il comporte—sans augmentation de prix—vous ne pouvez réaliser jusqu'à quel point s'est accru le pouvoir d'achat de votre dollar en tant qu'il s'agit d'automobile!

Voyez la liste des caractéristiques donnée ci-dessous. Vous avez là une bonne partie de l'histoire. Mais il vous faut voir l'auto elle-même pour en connaître le reste.

Vous pouvez acheter le Pontiac Six d'après le système GMAC

Amortisseurs LOVEJOY
Nouvelles carrosseries Fisher
Nouvelle tête de cylindres GMR
Nouvelle pompe à gazoline
Nouvelle ventilation du cuivre
Nouveau carburateur
Puissance plus grande
Nouveau radiateur à circulation croisée



Freins sur les quatre roues
Nouveau thermostat
Nouveau tablier d'instruments
Nouvelle serrure de verrouillage combinée
Nouvel indicateur de niveau de gazoline sur tablier
Nouveau phare mobile

Le Nouveau PONTIAC SIX De Série

MOTEURS & SERVICE, LIMITEE
317, rue Racine, CHICOUTIMI, Tél. 172

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

CARTES d'Affaires et Professionnelles

HOTEL

Hôtel
Le Rendez-vous du voyageur
HOTEL BELLEVUE
Ave Labrecque, — Chicoutimi
Service de 1er ordre — Garage à la disposition des voyageurs.
PRIX MODERES
Devise: Service courtois et confort.

ARCHITECTE

Architecte
SYLVIO BRASSARD
B.A., B.A.A.
Architecte diplômé de l'éc. des Beaux-Arts de Montréal
Membre de l'Association des architectes de la Province de Québec.
Et de l'Institut Royal des Architectes du Canada.
Bureau — Résidence
Edifice Julien — 391 rue Racine
Rue Racine — Tél. 817
Tél. 356

Architecte
Wilbrod Dubé - Ingénieur Civil
RAOUL CHENEVERT
ARCHITECTE
143, rue Racine, Tél.: 88
CHICOUTIMI
20½ d'Aiguillon, Tél.: 2-14
QUEBEC

Architecte
PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE
Diplômé de l'A.A.P.Q., Membre de l'I.R.A.C.
SPECIALISTE
pour Eglises et Maisons Religieuses
115, rue St-Jean, — QUEBEC

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Comptable-Vérificateur
LARUE & TRUDEL
Comptables agréés —
Chartered Accountants
J.-Art. LaRue, C.A.; Eugène Trudel, C.A.; J.-Wilfrid Boulet, C.A.; Maurice Chartré, C.A.; Maurice Samson, C.A.; Emile Beaurivage, C.A.; David Robillard, C.A.; Maurice Boulanger, C.A.
LaRUE, TRUDEL & PICHER
Syndics et Liquidateurs
71, rue St-Pierre, Québec
190, rue St-Jacques, Montréal

Comptable
Spécialité: Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

DENTISTE

Dentiste
Dr PAUL RIVERIN
Dentiste.
EDIFICE JULIEN,
12 Avenue Morin, coin Racine.
Tél. 880. Résidence 432

MEDECINS

Médecin
TEL. 789
Dr G.-GUSTAVE GAUTHIER
MEDECINE GENERALE
Spécialités: Electro-thérapie, traitement électrique
BUREAU: 346, rue RACINE

Médecin
Dr G.-WILLIAM TREMBLAY
Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
BUREAU: 191, Rue RACINE
Edifice: Banque de Montréal
TEL. 353.

NOTAIRE

Notaire
ELZEBERT POULIOT
Notaire
Port-Alfred, Cté Chicoutimi

SYNDIC AUTORISE

Syndic Autorisé
R.-Ernest LEFAIVRE,
L.I.C., L.A.
Comptable et Liquidateur
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

Kamenoi Ostrow . . . . Rubinstein
Menuet de la "3e Symphonie" . . . Haydn
Passepied . . . . . Delibes
Smilin' Though . . . . . Jarnefelt
Berceuse . . . . . Jarnefelt

Communiquez-nous vos nouvelles

MERCREDI, 7 MARS 1928

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'INSTRUCTION AGRICOLE

"Il n'y a pas de profession qui, pour être exercée d'une manière fructueuse, exige des connaissances plus étendues que l'agriculture; il n'en est aucune où l'ignorance soit plus grande."

LIEBIG,
L'un des pionniers de la science agricole.

QUAND AURONS-NOUS NOS ROUTES?

La semaine dernière, le "Progrès" a publié le rapport de la délégation du Lac-St-Jean auprès du Gouvernement provincial organisée en vue de promouvoir le projet de route carrossable Québec-Hébertville. Il a aussi publié une longue lettre d'un citoyen influent de La Tuque.

Cette question de grandes routes carrossables, sans être résolue définitivement, semble prendre une bonne tournure. Au lieu de discuter sur la localisation de la route, les différents groupes intéressés prônent maintenant chacun le projet qu'ils croient le plus facilement réalisable ou le plus avantageux. La tactique semble meilleure.

* * *

Au reste, il n'y a aucun inconvénient à demander deux routes. Bien que ces routes coûtent de l'argent, il en faut deux. C'est un circuit qui doit conduire les touristes au Saguenay et les en ramener. De plus en plus, la chose est admise partout: chez les gouvernants, à Québec et dans toute la région desservie par ce réseau projeté.

En autant que ce circuit servira à d'autres usages que ceux du tourisme, les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Lac St-Jean profiteront également de l'existence de deux routes au lieu d'une seule.

Il est reconnu, aujourd'hui, que Charlevoix et Chicoutimi ont droit à avoir leur route et que le Lac-St-Jean doit avoir la sienne lui aussi.

Du côté de Charlevoix, il semble que la route de l'Anse-St-Jean soit le tracé définitivement adopté. Cela est absolument conforme au bon sens. Le Gouvernement fait bien de s'en tenir au principe qu'il faut donner une sortie aux municipalités trop longtemps isolées. Les hommes d'affaires qui trouvent cette route trop longue y gagneront toujours, pour se rendre à Québec, à prendre le train de nuit, même quand les développements auront justifié la construction d'une route carrossable plus courte que celle de l'Anse-St-Jean. Et puis, il faut compter avec l'hiver, qui fermera cette route durant sept ou huit mois.

* * *

Du côté du Lac-St-Jean, la question du tracé est plus compliquée. La route de La Tuque a déjà été en faveur, et nous croyons que, si on en annonçait demain la construction immédiate, la grande majorité s'en réjouirait.

La construction de la route d'Hébertville facilitée par la construction de la ligne de transmission électrique Ile-Maligne-Québec, a recueilli presque tous les suffrages. Mais la construction n'en sera pas faite cette année, M. le Premier Ministre l'a dit très honnêtement; peut-être le projet sera-t-il réalisé dans deux ans, dans trois ans.

D'autre part, il est évident que La Tuque et, derrière cette ville, Montréal, Trois-Rivières et tout le St-Maurice réclament une route Trois-Rivières-La Tuque-Roberval. Le Gouvernement ne voit probablement pas d'un mauvais oeil lui non plus ce projet de route qui lui permettrait de satisfaire un plus grand nombre de groupes avec une dépense approximativement la même.

* * *

Cependant, nous laissons au Lac-St-Jean et aux autres parties intéressées le soin de fixer le tracé de la partie occidentale de ce circuit de routes. C'est leur droit.

Tout ce que nous pouvons faire, sur ce point, c'est de réclamer pour le Lac-St-Jean le droit d'avoir lui aussi sa sortie sur le reste de la province, c'est de recommander à nos frères "enfants gâtés" comme nous de garder leur belle ténacité qui les a bien servis jusqu'ici.

En cette affaire de routes, il n'y a encore guère de reproches à faire aux administrateurs provinciaux. Le Gouvernement s'est comporté jusqu'ici, aussi bien qu'il pouvait le faire dans les circonstances. Mais maintenant que la province est sillonnée en tous sens par de belles routes nationales et régionales, maintenant que l'on fait en auto le tour de la Gaspésie, il nous semble que le temps est venu de relier le Saguenay au reste de la province par un circuit de routes carrossables qui aurait son utilité commerciale et qui serait un incomparable attrait touristique pour la province de Québec.

Quand nous demandons une chose que nous savons profitable à toute la province comme à notre région, il semble que nous aurions tort de nous gêner outre mesure. En conséquence, il sera bon de ne pas attendre trop longtemps avant de rappeler la nécessité de construire, des deux côtés, ce circuit de routes.

Eug. L'HEUREUX.

UTILITE D'UN COMPTE D'EPARGNE

Février, proclamé mois de l'épargne par l'A. C. J. C., a provoqué la tenue de séances publiques en maints endroits. Celle qui fut organisée le 24 février à la salle Saint-Sulpice, par le Comité régional de Montréal, a étudié et mis en relief la hiérarchie complète de l'épargne.

M. Léon Lorrain, de la *Banque Canadienne Nationale*, a prononcé une brève allocution sur *l'Utilité d'un compte d'épargne*.

"L'épargne est chose si naturelle, dit-il, que plusieurs animaux en ont l'instinct. Mais tout conspire à en détourner l'homme, depuis la suggestion de la publicité et la contagion de l'exemple, jusqu'à ses propres penchants. Il importe de commencer très tôt l'éducation de l'enfant, car c'est dès son jeune âge qu'il prend les bonnes et les mauvaises habitudes qui détermineront en grande partie la conduite de sa vie. Comment l'écolier qui gaspille ses sous saura-t-il jamais conserver ses dollars? Que l'on glisse un livret d'épargne dans son sac, et on s'apercevra bientôt que ce n'est pas le moins utile de ses livres. Un compte de banque protégera sa petite monnaie contre les risques de perte et de vol et surtout contre son incessante tentation de la dépenser. Ses visites à la banque l'impressionneront, et si quelqu'un lui explique que ce sont les petites sommes comme celles qu'il apporte qui forment les grosses sommes avec lesquelles on fait la paye le samedi, il commencera à connaître la valeur de l'argent et à comprendre sa véritable utilité. N'est-ce pas la première notion qu'il importe de lui inculquer? L'ambition lui viendra ensuite d'arrondir son pécule, et alors il sera sur la bonne voie.

"Quand il aura atteint l'âge de gagner sa vie, son livret d'épargne sera sa meilleure recommandation, parce que le patron à qui il offrira ses services sait par expérience que la pratique de l'économie suppose chez un jeune homme les qualités qui font le bon employé; le goût du travail et de l'ordre, le discernement et la prévoyance, l'énergie et la ténacité, la maîtrise de soi et des habitudes de discipline. Plus tard, lorsqu'il voudra s'établir à son tour, s'il a depuis longtemps en banque un compte d'épargne dont le solde créditeur dessine une longue courbe ascendante, ses demandes de crédit seront bien accueillies, car son livret révélera qu'il possède les qualités qui assurent le succès dans les affaires.

"Glissons un livret d'épargne dans le sac de tous les écoliers canadiens-français, et notre émancipation économique s'accomplira au cours de la prochaine génération!

"Nous a-t-on assez dit que nous sommes pauvres? Oui, il est vrai que nous sommes pauvres, puisque nous ne savons pas utiliser nos richesses. L'argent que nous gaspillons, s'il était concentré dans nos banques, suffirait à alimenter les entreprises qui nous ont échappé depuis un quart de siècle, et bien d'autres encore. Pour montrer la force de l'épargne, dont on dit avec raison que c'est une accumulation de puissance, qu'on nous permette de citer, à titre d'exemple, *la Caisse de Noël* de la *Banque Canadienne Nationale*.

"Au moment de la clôture de cette caisse, en décembre dernier, la somme des dépôts dépassait un million de dollars, réparti entre quelque 35,000 comptes, ce qui représentait, pour chaque déposant, une moyenne d'environ huit sous par jour. Or, si 35,000 personnes, en mettant huit sous par jour de côté, ont constitué en cinquante semaines un fonds d'un million de dollars, essayer d'évaluer la masse de capitaux d'épargne qui s'accumulerait dans nos banques le jour où les Canadiens français, peuple prodigue, auraient recouvré le sens de l'économie. Ce jour-là, nous aurions conquis notre indépendance économique dans la mesure du moins où l'indépendance économique est possible, et nous cesserions enfin d'enrichir les autres à la fois par notre travail et par notre consommation."

Alphonse de la Rochelle.

REMERCIEMENTS A M. NOULAN CAUCHON

CE QUE J'AURAIS DIT

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'impérieux devoir de remercier M. le conférencier de la causerie si intéressante et si instructive qu'il vient de nous faire.

Les deux sujets dont il a surtout parlé, l'urbanisme et les voies de communication, il les connait à fond. Il nous a appris certaines choses et quand même il ne nous eût rien appris de nouveau, il est toujours intéressant d'entendre quelqu'un qui connait son affaire.

Il a touché à plusieurs sujets qui se rattachaient de près ou de loin à l'urbanisme dans son sens le plus large, cette science qui a pour but ultime d'améliorer les conditions de vie des humains surtout du point de vue habitation.

A part une petite réserve que je ferai plus loin, relativement à la colonisation, je dois dire que M. Cauchon a traité de main de maitre plusieurs questions excessivement intéressantes pour les gens du Saguenay.

Je voudrais remercier le conférencier comme il le mérite et je crois qu'on s'est trompé d'adresse en me demandant—il aurait fallu pour cette tâche un partisan connu et enthousiaste de l'éclosion et du développement des villes, et tout le monde sait que je m'occupe par état et par goût du développement des campagnes.

J'entends de suite l'objection: Le développement des villes ne nuit pas à celui des campagnes. Le développement normal des villes ne nuit pas, il devrait même aider celui des campagnes. Mais le développement excessif tue les campagnes. C'est ce qui a lieu actuellement en France, en Angleterre, aux Etats Unis où les villes absorbent annuellement des centaines de milles ruraux. En Italie on craint tant la concurrence faite à la campagne par les villes que le cri de Mussolini est "Ruralisons". C'est ce qu'ont craint les grands hommes d'état de tous les pays et tous ceux que préoccupent non seulement l'économie politique mais aussi et surtout l'économie sociale, la paix et le bonheur des peuples.

N'allez pas croire que je suis le moins du monde opposé aux progrès de notre région sous toutes ses formes. Je ne me sépare de quelques-uns de mes concitoyens que sur les moyens employés et sur le rythme du mouvement.

L'Avenir du Saguenay! Que ces trois mots m'ont fait réfléchir depuis trente ans.

Que de fois je me suis demandé ce que sera le Saguenay avec ses immenses richesses naturelles, avec son sol d'une fertilité merveilleuse, avec sa population honnête, intelligente et travailleuse.

La réponse nous était favorable, mes bien chers concitoyens. Elle venait d'un esprit étroit, diriez-vous, mais pour être justes, vous devez ajouter qu'elle venait plutôt d'un large coeur. Elle était dictée par mon amour pour mes frères par le sang, par la langue, par la religion, par le travail et les luttes de nos pères, par un passé plein de grandeur.

Je connaissais trop ce qu'ont fait nos pères pour ne point prévoir pour vous un avenir brillant.

Ce que j'ai rêvé pour le Saguenay se réalisera-t-il? Je ne l'espère plus. Quand je parle du Saguenay, je parle surtout de sa population qui est ici comme ailleurs ce qu'il y a de plus précieux.

Ce que M. Cauchon nous prédit du Saguenay se réalisera-t-il? Je le crois. Je suis convaincu qu'au point de vue purement économique notre région va se développer d'une manière prodigieuse. Il va couler ici des rivières d'argent.

Au seul point de vue économique politique, que ces rivières d'argent coulent toutes dans la même poche laissant dans la gêne et la pauvreté des milliers de familles, ou qu'elles se partagent en petits ruisseaux qui iront semer la richesse, l'indépendance, au moins la modeste aisance dans des milliers de foyers, que ces richesses soient factices, c'est la même chose.

Mais du point de vue économique sociale, du point de vue rapport entre les hommes, il n'est pas indifférent que les richesses appartiennent à un seul ou à plusieurs.

Et nous en savons assez long déjà pour dire que ce que j'avais rêvé pour la population du Saguenay ne se réalisera pas.

Ce que M. le Conférencier nous prédit se réalisera, mais à plusieurs conditions.

Il ne faudra pas que l'esprit de clocher préside à nos délibérations, à nos travaux, à nos luttes. Il ne faudra pas chercher nos ennemis dans la paroisse voisine, mais savoir découvrir où sont nos vrais adversaires, ceux qui nous courtisent pour la dot. Il faudra cesser de faire violence aux grandes lois économiques.

Boileau a dit: "chassez le naturel, il revient au galop," cela peu tètre vrai en littérature, mais ce n'est pas vrai en économie politique.

Quand une erreur est commise, elle l'est pour longtemps.

Bâtir un chemin de fer à 2½ p.c. de rampe est une erreur qui dure longtemps.

Bâtir une usine sur une montagne et y monter à grands frais la matière première peut épatter les badauds mais ce n'est pas moins une erreur économique difficile à réparer.

Quelles sont ces lois économiques qu'il nous faudra respecter? Si nous voulons que ces développements prédits par le conférencier se réalisent et si nous voulons jouir nous-mêmes au moins de la portion congrue de tous ces progrès.

1o Que la première de toutes les richesses est la richesse agricole.

2o Que les voies de communication soient faites pour favoriser l'agriculture qui est la 1ère de toutes les industries.

3o Que les voies de communications soient telles que le transport des denrées coûte le moins possible.

4o Que le transport par eau coûte et coûtera toujours moins cher que par chemin de fer.

5o Que la navigation doit entrer le plus loin possible à l'intérieur du pays.

6o Que les maîtres de l'industrie n'entrent point le sentiment dans leurs livres de caisse et que si nous voulons que l'industrie s'établisse ici, il nous faudra lui garantir, une bonne main d'oeuvre et des communications avantageuses par eau et par chemin.

Il n'est pas nécessaire de lui sacrifier autre chose, mais de toute nécessité, il faut des voies de communication de première classe qui permettent à la matière première d'entrer et aux produits manufacturiers de sortir d'ici sans plus de frais que de Québec ou Montréal.

Sinon, la force motrice, cet instrument de travail s'en ira ailleurs, grossir des villes bien desservies par des bons chemins de fer et des ports de mer bien outillés.

Sinon, avec cette facilité de transporter le pouvoir, il sera loisible à un seul homme de transporter l'industrie où il voudra, réunir des villages industriels déjà existant, laisser dans le marasme des villes déjà importantes, et appeler à le devenir davantage par leur situation et toutes les richesses qui les entourent.

M. le Conférencier avoue que la grande industrie n'est point pour nous et nous donne le sage conseil de créer la petite.

On nous a souvent dit que le grand commerce n'était point pour nous, que nous devrions nous appliquer au petit commerce.

Aujourd'hui le petit commerce menace de nous échapper et si nous voulons que la petite industrie nous reste une fois créée, il faudra que nous y voyions.

Déjà la petite industrie du pouvoir nous a été enlevée. Qui sait si demain les aqueducs n'appartiendront pas tous à un seul.

Alors que nous restera-t-il? Les chantiers parce que les gens du Saguenay sont *reconnus* comme de vrais artistes en ce genre de travail qu'ils aiment au point de tout sacrifier pour s'y livrer.

Il nous restera l'exploitation des terres faites, car, il y en a encore des morceaux. Ce qui nous sauve sur ce point, c'est que seule la culture paysanne, faite par un propriétaire et sa famille rapporte des profits et que la culture faite sous forme industrielle a fait fiasco à peu près partout où on l'a essayée.

Je remercie la Providence d'avoir ainsi rendu pratiquement impossible l'accaparement de toutes les terres à culture et permis à une certaine classe d'hommes d'être leurs propres maîtres.

Mais la superficie cultivée de la Province n'est pas très grande. Pouvons-nous nous contenter de ce qui est en culture et laisser le reste en forêt.

M. Cauchon nous a conseillé avec beaucoup de raison la culture intensive et la culture maraîchère. Je l'en remercie. Il y a longtemps que nos agronomes prêchent la culture maraîchère. Mais il est bon que ce Conseil nous vienne d'un homme comme M. Cauchon.

Même en admettant qu'avec la culture maraîchère, la culture des abeilles, l'élevage des poules, des renards et des ratons-laveurs, on puisse quadrupler la population dans un rayon d'une dizaine de milles autour des villes, devons-nous nous contenter de cela et laisser en forêts ce qui reste de bonne terre ici, dans la Gaspésie, dans le Témiscamingue, dans l'Abitibi et mettre autour des usines tous ceux qui naîtront à l'avenir même de parents affranchis du servage depuis des siècles?

Si nous devons agrandir le domaine cultivé, maintenir la production agricole au niveau de la production manufacturière, il nous faut coloniser, c'est-à-dire s'en aller dans la forêt, se loger pour quelque temps dans un camp de bois rond, en attendant que le danger de feu soit passé.

Peut-on dire qu'il retourne à l'état primitif, celui qui se loge chez lui, dans un camp de bois rond? Peut-on dire qu'il déchoit, celui qui rompt la chaine qui l'attache sept jours par semaine à sa reine, la machine, pour essayer de vivre indépendant?

En outre, des camps de colons comme celui qu'on nous a montré sur l'écran dimanche entourés de grands arbres, je n'en ai jamais vus. Vous verrez peut-être une fois sur dix, les deux ou trois premières années de l'ouverture d'un Canton, des camps de bois ronds pas suffisamment éclairés, mais vous verrez toujours autour de ce camp une certaine superficie en culture et quelques animaux de ferme autour du camp.

Qu'on empêche nos familles d'aller s'enfermer tous les hivers six mois durant, dans de tels camps, pour faire des billots au rabais, mais qu'on ne décourage pas ceux qui en ont le goût et le courage de s'enfoncer dans la forêt, pour s'y tailler un domaine, quand ils devraient se loger temporairement dans un camp de bois rond.

Je regrette cette petite ombre au tableau si intéressant que nous a fait du Saguenay qu'il aime, de ses richesses et de ses possibilités qu'il connait si bien, le conférencier si averti et si sympathique, qu'est monsieur Noulan Cauchon. Cette réserve ne nous empêche pas toutefois de souhaiter que le djstingué conférencier revienne souvent nous enseigner avec son ton sympathique et son esprit très ouvert, une foule de choses que nous avons tous intérêt à savoir et à mettre en pratique.

Que Monsieur Cauchon soit sûr qu'il fera encore salle comble, s'il vient de nouveau nous parler.

Jean Bergeron, ptre

Mlle MacPhail et le mariage

Dans la fosse aux lions — La personnalité de la femme — Femmes accomplies ou hommes manqués? — Lueur d'espoir.

Jeudi dernier, Mlle Agnès MacPhail, député à la Chambre des Communes, est entrée dans une fosse aux lions (1). Mais qu'on se rassure. Ces lions n'étaient pas dangereux. Ils étaient assis autour d'une table, gais, repus, écoutant attentivement la dompteuse, pardon, la conférencière qu'ils avaient invitée et qu'eux, lions étaient plutôt prêts à regarder comme une bête curieuse.

Ces braves lions à deux pattes en ont entendu de belles. A tel point qu'ils ont dû par moment envier le sort de leurs nobles frères de la jungle africaine chez qui le féminisme est encore à peu près ignoré et qui n'ont pas honte de rester ce qu'ils sont: des bêtes.

"Quand une femme se marie" a dit Mlle MacPhail, "elle perd son individualité, son nom, ses amis, sa carrière, sa religion quelquefois, et son chèque de paye, du moins dans les districts ruraux où généralement les femmes n'ont pas d'argent à leur disposition."

Et encore: "La longue période de temps pendant laquelle les femmes ont été en sujétion les a rendues superficielles et leur a donné le désir de plaire aux hommes, ce que je ne comprends pas... Les femmes devraient apprendre à être elles-mêmes. Vaut-il la peine qu'une femme se marie, si par là elle perd sa personnalité et ses relations?" Elle termine par cette déclaration qui peint bien le sujet: "Je déteste le travail de la maison, je ne peux pas le sentir."

Mlle MacPhail est un phénomène, un être rare: ni homme ni femme. Elle a un siège au Parlement. Elle ferait meilleure figure dans un cirque, à côté de la femme à barbe, de l'avaleur de sabres et du mangeur de feu.

Mais le phénomène doit rester phénomène. Il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que tous les êtres devraient être constitués comme les monstres de la nature. Et si Mlle MacPhail, en restant elle-même, n'a pas le don de plaire aux hommes, il ne s'ensuit pas que toutes les femmes soient, aux yeux du sexe fort, des objets de répulsion. Heureusement pour ces pauvres hommes vers qui Mlle MacPhail se sent si peu attirée, mais à qui elle voudrait tant ressembler!

Ce qui ne semble pas naturel aux yeux de Mlle MacPhail c'est ce qui l'est en réalité, et ce n'est que par une déformation très grave du sens moral qu'une femme peut en arriver à trouver le travail de la maison détestable et humiliant.

Le mariage ne détruit pas la personnalité de la femme; elle l'affirme et la développe.

En oubliant que la vocation naturelle de la femme est d'être épouse et mère, en voulant créer entre les sexes une identité mensongère et factice, Mlle MacPhail dénature cette personnalité, déforme son caractère, lui enlève tout charme et tout attrait.

En suivant les principes individualistes et antisociaux de Mlle MacPhail, la société ne récoltera, selon le mot de Mgr Bougaud, au lieu de "femmes accomplies", que des "hommes manqués."

S. S. Pie XI qui est meilleur moraliste que Mlle MacPhail, on en conviendra, disait en 1922 aux femmes italiennes réunies en congrès: "La famille est vraiment votre terrain de combat, femmes, jeunes filles, étudiantes, universitaires. Mères, soeurs, épouses, filles, la famille est votre royaume, et c'est là que vous êtes vraiment reines. Dieu veuille qu'à aucun femme ne vienne jamais la tentation de renoncer à cette souveraineté, si profondément enracinée dans la nature même, pour aspirer à d'autres règnes éphémères et à de vains triomphes."

Mlle MacPhail répand de bien vilaines idées. Supposons qu'elle en agit ainsi plutôt par dépit que par conviction. Dans ce cas qu'elle fasse attention à elle. Le petit dieu d'amour en a vaincu de plus irréductibles qu'elle. Il ne connait pas d'âge et, comble d'espoir, il est aveugle.

Charles Gauthier.

(1) Mlle Agnès MacPhail était l'invitée, mardi dernier, au lunch hebdomadaire du Club des Lions d'Ottawa.

REVUE DES JOURNAUX

Cocasse

La *Presse* ne se tient plus d'aise. Elle a découvert un professeur de français à Cleveland, Etats-Unis, qui se sert de ce journal pour enseigner le français à ses élèves. Nous ignorons si ce monsieur a appris lui-même le français à lire la *Presse;* mais cela se pourrait; il écrit cette langue comme s'il n'avait, en effet, lu que la *Presse*. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'analyser un tant soit peu la lettre de ce professeur que la *Presse* publie à grand renfort de titres et de manchettes dans sa première page de samedi, — car elle pousse l'amabilité jusqu'à lui céder la place de l'un de ses grands seigneurs, Coulombe de la rue Sanguinet. Le professeur de la *Presse* se sert "*avec un réel plaisir*" de cet "*honorable et distingué journal*" dans lequel il "*trouve un collaborateur précieux*". "*C'est avec plaisir aussi qu'il a lu une brochurette de la Presse sur l'emploi de ce journal dans les classes de français. Et je vous serai reconnaissant si vous le voulez bien de vouloir bien ajouter à votre liste le nom de notre université*", écrit-il à M. Du-Tremblay qui, homme de beaucoup de biens, goûtera sans doute la façon dont ce professeur de Cleveland multiplie les *bien* dans sa brève lettre... " si vous le *voulez bien*.... de *vouloir bien*... un imprimeur qui *voudrait bien*...en vous priant de *vouloir bien*... comme *a bien voulu*..." C'est évidemment un homme de vouloir *bien*. Quel besoin la *Presse* a-t-elle d'invoquer le témoignage d'étrangers pour tenter d'établir qu'elle est écrite en français? A-t-on jamais vu un journal réduit à d'aussi pauvres arguments pour se faire valoir? "Je sais le français, voyez mes certificats", crie-t-elle sur les toits. Ses certificats? Il y en a un qu'elle n'a pas encore cru devoir publier: celui qu'elle a reçu à Sainte-Cécile, il y a une quinzaine. C'était pourtant le meilleur, le mieux fondé. Il devrait intéresser ce M. Trubelle, homme de *bien vouloir* de la *Presse*.

LE MOIS DE SAINT JOSEPH

Le mois de mars est spécialement consacré à Saint Joseph dont l'histoire est si intimement unie à celles de la jeunesse de Marie et des premières années de Jésus. En effet, après les noms de Jésus et de Marie, le premier qui vient à nos lèvres est celui de Joseph. En prédestinant ce saint patriarche à la dignité de père nourricier de Jésus et d'époux de la Vierge Marie, en lui réservant la mission de chef de la sainte Famille, il est évident que Dieu voulait l'élever au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints.

Les beaux livres que vous offre le Service de Librairie du Progrès vous feront mieux connaître les vertus et la gloire de Saint Joseph, et vous aideront à l'honorer pendant ce mois qui lui a été dédié comme au patron de l'Eglise universelle.

SAINT JOSEPH Et l'enfance de Marie et de Jésus, d'après les livres saints, les traditions, les révélations des mystiques, la Théologie, par Joseph Renard, S. J. Beau volume de 300 pages, divisé en trente et un chapitres, chacun desquels pouvant servir de lecture pour chaque jour du mois $0.90

SAINT JOSEPH Epoux de Marie, Père nourricier de Jésus, Patron de l'Eglise D'après l'Ecriture et le Tradition.

Considérations théologiques, morales et historiques suivies d'un plan de méditations et de lectures pour le mois de mars... Par Rév. P. V. Mercier, S.J. Beau volume de plus de 400 pages 0.75

VIE INTIME DE SAINT JOSEPH, par le Rév. P. Riondel, S.J. 0.35
Trente et un entretiens sur la vie et les vertus du saint Patriarche.

Petit Mois de Saint Joseph, par l'abbé Bidon 0.20
Considérations, et lectures pour chaque jour du mois de mars, avec prières et pratiques de dévotion en l'honneur de saint Joseph.

LES OEUVRES DU CHANOINE SCHMID

A 15 SOUS LE VOL.

Inutile de recommander aà nos lecteurs les oeuvres de l'excellent chanoine Schmid. Elles font les délices des petits et des grands.

Le jeune Henri — Agnès ou la petite joueuse de luth — La bague trouvée — Cent petits contes pour les enfants — La Chartreuse — La croix de bois — Eustache — La famille chrétienne — Fernando — Le bon Fridolin et le méchant Thierry — La bonne Fridoline — Geneviève — La guirlande de houblon — Marie ou la corbeille de fleurs — Le petit mouton (suivi du Ver luisant) — Nouveaux petits contes — Les oeufs de Paques — Rose de Tannebourg — Le rosier, (suivi de La Mouche) — Le rossignol — Sept nouveaux petits contes — Le serein, (suivi de La chapelle dans la forêt) — Théophile, le petit ermite — La veille de Noël.

En tout 27 volumes, à 15 sous net.

ENCOURAGER
La Librairie du "Progrès"
c'est encourager
l'oeuvre du bon livre

AREX
COMPOUND CONTRE LE RHUMATISME
INSOMNIE, MAUX de TETE
GRIPPE, NÉVRALGIE etc.
PRICE $1.00
Chez Tous les pharmaciens
THE AREX COMPANY LEVIS P.Q.

LA MAISON DUPUIS FRERES FETE SON JUBILE DE DIAMANT

La maison Dupuis Frères, de Montréal, bien connue de tous les lecteurs, célèbre dans la semaine commençant lundi le 12 mars, son Jubilé de Diamant.

Ce fut en effet en 1868 que Joseph Nazaire Dupuis, un jeune homme, de St-Jacques L'Achigan, établissait à Montréal, rue Ste-Catherine Est, un petit magasin de nouveutés. Le fondateur avait peu de capital, point de protection, mais du courage, un sens des affaires très développé et une confiance sans bornes dans la bonne étoile de la métropole et de la province de Québec. Le succès ne tarda pas à couronner ses efforts. Il succomba à la tâche en 1876, mais ses successeurs, animés des mêmes sentiments, ont poursuivi heureusement l'oeuvre commencée et réussi à doter la métropole du plus grand magasin français de l'Empire britannique, et la province de Québec d'un service postal français de fondation relativement récente mais parfaitement organisé.

Comme digne couronnement de ces soixante années d'existence et de progrès, les grands magasins Dupuis Frères ont organisé une vente qui fera sensation et surpassera, nous assure-t-on, tout ce qui s'est vu jusqu'ici à Montréal. Il y a des mois et des mois que l'on s'y prépare. Grâce au tarif de remboursement de frais de passage établi par la maison, les clients de la campagne pourront très facilement bénéficier des occasions exceptionnelles offertes à cette occasion.

Nous présentons nos meilleurs voeux de succès à la maison Dupuis Frères à l'occasion de son Jubilé de diamant et nous souhaitons que cette célébration ne soit que le début d'une ère de nouveaux progrès.

UN COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Ecole d'Elocution française

Saint-Hyacinthe possède depuis quelques mois son Ecole d'Elocution française que plusieurs élèves fréquentent. Malheureusement notre jeunese moderne ne manifeste pas tout l'entrain qu'il faudrait pour un art dont la culture est si désirable. Bien parler sa langue, l'exprimer avec éclat, c'est déjà apporter à notre langue un tentiment de respect et de gloire qui lui est dû. M. le prof. Geo. Landreau, sous-directeur du Conservatoire Lassale, professeur d'Eloquence parlée au Collège de Montréal et professeur de Phonétique à notre Ecole normale, est en charge de ces cours. Puisse notre jeunesse bénéficier de toute sa science dans l'art de la diction et de la phonétique et présenter autour d'elle un élément d'intellectualité dont elle pourra s'enorgueillir.

A. C. J. C.

N'oublions pas que c'est le 15 mars, à la mi-carême et non le 19 janvier, qu'aura lieu la partie de cartes annuelle du Cercle Benoît XV de l'A. C. J. C. C'est l'occasion d'une intéressante réunion que tous les gens sages et charitables se font un devoir de ne pas manquer. Des prix splendides, et en très grand nombre, seront distribués aux vainqueurs. Le prix de présence, comme chacun sait, est un magnifique bahut en cèdre avec extérieur de noyer, d'une valeur de $42.00. Tous donc à cette belle partie de cartes.

Obituaire

—Mme Philéas Bilodeau, épouse de M. Benoît Philéas, à l'âge de 61 ans; obsèques à la cathédrale.

—Mlle Exilda Lagacé, décédée à l'âge de 72 ans; sépulture à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

—Mlle Lucienne Lemonde, 14 ans, fille d'Ovila Lemonde; sépulture à la cathédrale.

—M. Joseph Bellerose, 64 ans, époux de Rose-Anna Daragon; obsèques à Notre-Dame.

—Rév. Sr St-François Régis, née Clara Larivière, des Soeurs Saint-Joseph, âgée de 43 ans; obsèques au Juvénat des Srs St-Joseph.

—Mlle Cécile Massé, 6 ans, filles de Joseph Massé: service à Notre-Dame.

Théâtre et Dimanche

A leur séance du 16 janvier dernier, les membres de la Conférence St-Vincent-de-Paul de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe ont adopté à l'unanimité deux importantes résolutions en protestation contre l'ouverture des cinémas le dimanche et l'inobservance du dimanche par un travail servile: ces recommandations ont été communiquées à l'Hon. L. A. Taschereau afin de préciser et de mettre en vigueur la loi civile de l'observance du dimanche.

Statistiques démographiques

Elles comprennent celle de l'année 1927 pour les paroisses de notre région: Notre-Dame du Rosaire, ville, 112 baptêmes, 53 sépultures, 5 mariages; Saint-Dominique, 31 baptêmes, 13 sépultures et 5 mariages; Marieville, 65 baptêmes, 21 sépultures et 9 mariages; Saint-Simon, 30 baptêmes, 12 sépultures et 8 mariages; Saint-Ephrem, 53 baptêmes, 20 sépultures et 11 mariages; Saint-Barnabé, 24 baptêmes, 9 sépultures et 3 mariages; Saint-Jean-Baptiste, 37 baptêmes, 17 sépultures et 7 mariages; Saint-Paul d'Abbotsford, 34 baptêmes, 8 mariages et 9 sépultures; Sainte-Rosalie, 49 baptêmes, 1 mariages et 14 sépultures.

U. C. C.

L'aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs continue encore la visite des cercles de notre diocèse. Ce fut, pour chacun des cercles, un regain de vitalité.

A Ste-Angèle, les membres fiers avec raison du passé de leur cercle, sont à préparer chez eux une grande journée agricole, dont la date sera annoncée bientôt.

A Marieville, où l'on aime le progrès sous toutes ses formes, les espérances sont des plus brillantes et la lutte est entreprise surtout contre les déprimants et désastreux effets de l'esprit de parti dans la plupart de nos organisations.

A Richelieu, les membres sont d'une assiduité sur laquelle il convient de féliciter; on y aime l'étude et la discussion ne chôme pas à chaque assemblée.

A St-Mathias, on espère la fondation d'un journal pour rendre les membres plus actifs: on ne trouve pas que pour en arriver là une cotisation annuelle de $2.00 soit trop élevée, pourvu qu'elle comprenne l'abonnement hebdomadaire du journal.

Cette association fait donc des progrès réconfortants dans notre région.

A l'Ecole Normale

Cette importante et si florissante maison d'éducation qui fait l'honneur de notre diocèse a remporté de beaux succès, durant l'année scolaire dernière, d'après les rapports contenus dans les statistiques provinciales. 42 normaliennes, dans les districts de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu et Iberville, ainsi qu'à Montréal, ont obtenu la prime de $20. en encouragement pour leurs succès dans l'enseignement. C'est un titre de gloire pour l'Ecole qui les a formées. Et nous souhaitons que ces succès se multiplient de plus en plus. Nous n'avons qu'à nous réjouir de façon générale du sérieux travail de formation et d'éducation professionnelles vraiment sérieux qui s'accomplit journellement dans toutes nos écoles normales. Le gouvernement doit être heureux d'avoir à si bon compte, et pour une subvention très minime, le concours de maitres experts laiques ou religieux de haute valeur. Toujours l'on a compté sans crainte sur le zèle, l'abnégation et la charité de nos maitres et maitresses d'écoles, de religieux ou de religieuses, mais il faudrait cependant reconnaitre à leur plein mérite leur travail en le rénumérant davantage.

Noces d'argent

A l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme J.-Victor Desmarais, un groupe de parents et d'amis leur fit une agréable fête, dans le cours de la semaine dernière. Une magnifique bourse fut aussi offerte aux distingués époux, par Mme L. Cadorette, au nom de tous, pendant que M. Cadorette lisait une adresse richement enluminée. Nos meilleurs souhaits.

Heureuse solution

Les difficultés qui existaient entre les communautés religieuses de Saint-Hyacinthe et les autorités municipales sont maintenant réglées de façon définitive. Depuis longtemps le Patronage Saint-Vincent de Paul s'était vu intenter un procès par la Cité; tout vient d'être réglé hors de cour. Cette heureuse solution a été atteinte à la suite de pourparlers entre les autorités religieuses et le conseil de ville. Tout le monde est heureux de ce définitif arrangement, et il était malséant de voir une autorité civile en conflit avec le pouvoir religieux, surtout dans une cité catholique comme la nôtre. Le bien-être et le progrès matériel de notre ville, tout autant que sa valeur morale, en tireront le plus grand bénéfice.

Les Orgues "Casavant"

Sous le titre "Les Grandes Orgues de la Basilique de Québec", la Maison Casavant vient d'éditer une élégante plaquette, ornée de vignettes et photogravures du cachet le plus distingué qui constitue une fort attrayante lecture et fournit sur les célèbres facteurs force détails très intéressants.

Nous relevons devant nos lecteurs ce bel hommage offert une fois de plus aux deux artistes qui ont su, en moins d'un demi-siècle d'efforts soutenus et d'études sérieuses, s'assurer la première place dans le monde de la grande facture.

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 7. — Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, délégué officiellement par le grand-chancelier de la Légion d'honneur, vient de remettre à Mgr Ginisty, évêque de Verdun, la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Cette cérémonie s'est déroulée dans la salle des fêtes de Verdun, en présence d'une nombreuse assistance.

Mgr Ginisty était entouré de Mgr Petit, évêque de Metz; de M. Schleiter, maire de Verdun, député de la Meuse, et de ses adjoints; des membres du conseil municipal; du général Bordereaux, gouverneur militaire, et d'un grand nombre de prêtres du diocèse.

Mgr Ruch a prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué le rôle de l'évêque de Verdun pendant la guerre. Il a rappelé comment Mgr Ginisty soulagea les populations de son diocèse meurtri non seulement pendant la guerre, mais encore après la victoire.

Vous avez magnifiquement servi a dit Mgr Ruch. Aux 400,000 morts de Verdun, vous êtes parvenu à donner une sépulture décente, c'est donc avec raison que la France vous donne ce témoignage de satisfaction. Vous êtes un grand serviteur du pays.

Mgr Gatinois, archipêtre de la cathédrale de Verdun, a ensuite rendu le même hommage à Mgr Ginisty, au nom du clergé du diocèse. Mgr Ginisty a remercié avec émotion pour les éloges qui lui ont été adressés et pour le témoignage d'affection que l'assistance lui a donné en applaudissant au moment où l'évêque de Strasbourg épingla l'insigne de la Légion d'honneur sur la poitrine de l'évêque de Verdun.

MUSSOLINI N'A PAS LE DROIT D'INTERVENIR

Innsbruck, Autriche, 7. — (Serv. Presse Canadienne) — Le Député socialiste démocrate Abram a déclaré, au cours d'une assemblée monstre, en cette ville, lundi soir, que les Autrichiens nient le droit du Premier Ministre Mussolini d'Italie de leur permettre ou non de tenir des assemblées. Il lut un télégramme d'Herr Loebe, président du Reichstag allemand, que tout le peuple allemand est "de façon inaltérable, fidèle aux sujets de langue allemande qu'opprime Mussolini et appuie unanimement ces sujets".

Ce fut là l'une des nombreuses assemblées de protestation contre les récentes déclarations par lesquelles Mussolini a protesté contre ce qu'il appela l'immixtion de l'Autriche dans les affaires du Tyrol italien où réside une forte minorité de sujets de langue allemande. Une résolution fut adoptée, à l'assemblée de lundi soir, laquelle dit que le peuple autrichien combatte à la fois pour la Justice et contre la Guerre.

Lisez le "Progrès"

GILLEX
Idéal pour
LAVAGE DE VAISSELLE
BLANCHISSAGE
NETTOYAGE
SANS GRAVIER
SANS ODEUR
REND L'EAU DURE DOUCE COMME L'EAU DE PLUIE
LA CIE E. W. GILLETT LTEE. TORONTO, CANADA

LE MACARONI HIRONDELLE CATELLI
en paquet, satisfait le goût et l'appétit des plus gourmets.
Une recette dans chaque paquet
Catelli produit les savoureuses fèves au lard.

HIRONDELLE

PERDU

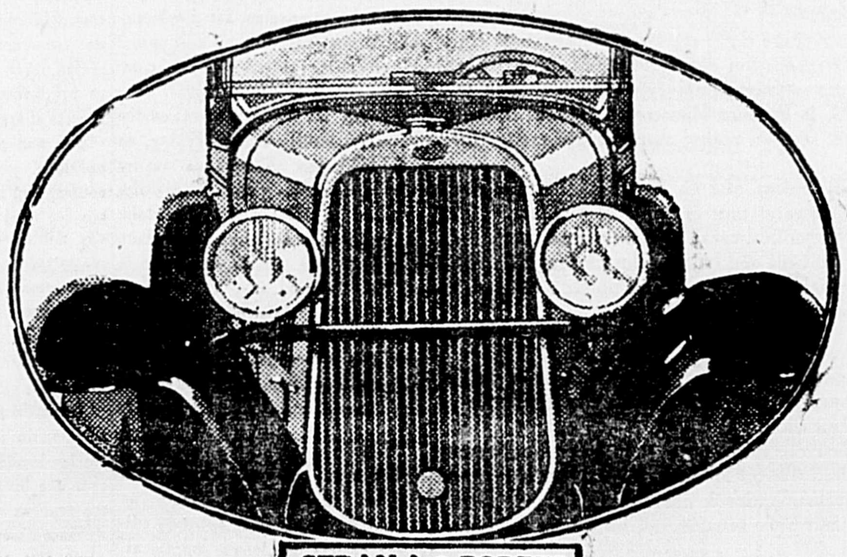
Perdu le temps dépensé à faire vous-même de la réclame pour des objets à vendre, perdu le temps dépensé à afficher à vos portes des logements et des chambres à louer, des maisons à vendre etc. Oui perdu ce temps quand vous pouvez l'économiser et faire de l'argent en plaçant une petite annonce dans les colonnes classifiées du "PROGRES".



DANS la vie comme dans les sports, l'endurance compte pour ainsi dire autant que l'habileté. Et de quoi, plus que de la santé, l'endurance pourrait-elle dépendre?

La première condition pour être en bonne santé, c'est d'éviter l'inertie interne. Et c'est ici qu'intervient l'ENO'S "Fruit Salt." ENO élimine du sang toutes les impuretés et matières stagnantes qui pourraient s'y trouver. Il nettoie, purifie et vivifie. Adoptez conséquement, comme règle de conduite, de ne jamais oublier de prendre, chaque matin, dans un verre d'eau, une pincée d'ENO. Les personnes qui, depuis soixante ans, en connaissent les bienfaisants effets, savent qu'il n'existe pas de succédané pour

ENO'S "FRUIT SALT"
Marque Déposée
Concessionnaires pour l'Amérique du Nord:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 McCaul Street
TORONTO
Préparé exclusivement par J. C. ENO Ltd. 58

OLDSMOBILE
présente
UN AUTO SUPERBE A BAS PRIX

SEDAN A 2-PORTES
$1165
à l'Usine—Taxes en plus

NOUVEAU—absolument nouveau! Non pas seulement nouveau dans la forme, mais aussi dans le style et la perfection mécanique. Un nouveau six cylindres d'une vitesse, d'une souplesse de roulement et d'une performance incomparables. Un véhicule d'une grande facilité de conduite et d'un confort parfait. Un auto offrant une somme de satisfaction inconnue jusqu'ici. En un mot, le triomphe de la General Motors—le couronnement de deux années d'efforts persistants à la recherche de la perfection—parcours sur les Pistes d'Essai de la General Motors. Cet auto est un produit suffisamment éprouvé par des millions de milles de la réalisation de l'ambition d'Oldsmobile de produire le Plus Bel Auto à Bas Prix—la confirmation de sa politique de progrès. Vovez-le et demandez une démonstration. Prompte livraison.

ACTUELLEMENT A L'ETALAGE

COTE, BOIVIN & Cie, Inc.

CHICOUTIMI 3, AVE SALABERRY, 332, RUE RACINE, TEL. 203, 658.
ROBERVAL TEL. SAGUENAY, QUEBEC 114, TEL. CENTRE

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

IL Y A A VOTRE DISPOSITION 6 MOYENS

Si Vous Désirez Aider Le PROGRES du SAGUENAY
QUI CONTRIBUE AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION

Vous y abonner, y faire abonner vos parents et amis, lui confier vos travaux d'impressions, annoncer dans ses colonnes, encourager ses annonceurs, être un client assidu de son Service de Librairie.

NE DONNEZ PAS VOTRE ENCOURAGEMENT A GAUCHE ET A DROITE, MAIS A CEUX QUI LE MERITENT LE PLUS.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.

2.—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours

3.—Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictemet payables d'avance.
5.—Ces annonces doivent être consécutives.

DIVERS

MALADES! — Demandez notre brochure gratuite sur la prévention, le traitement et la guérison de toutes les maladies même celles dites incurables. Institut de Prophylaxie .34 rue Hutchison, Montréal. 24-5-28p

Nouvelle méthode

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. R.2136-11-1-29p

Fourrures brutes

Nous sommes acheteurs de toutes sortes de fourrures brutes au plus haut prix du marché, telles que renards, vison, rat-musqué, belette, etc. J.-R.-L. Bilodeau, 163 rue Racine, Chicoutimi, Téléphone 428. 5-4-C.

LIVRES — Le Service de Librairie du Progrès vous sert en fait de livres, tout aussi bien que les grandes librairies du dehors, car il adapte son approvisionnement de livres aux besoins de sa clientèle locale. JNO

MALADES

Vous qui souffrez d'eczéma—boutons sur la tête — pellicules — lentes — hémorroides — démangaisons. Achetez l'onguent "Maman", aucune maladie de la peau ne résiste. 75 cents. Agent Cie des Produits Dubuc, Casier Postale 121, Chicoutimi. 3-4-C.

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne servante pour service général dans un hôtel. S'adresser à l'Hôtel Bagotville, Bagotville. R. 5765-8-3-28

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne servante pour petit famille. Références exigées. Bon salaire. S'adresser à Georges Marchand, 12, avenue du Séminaire, Chicoutimi. 6-3- J.N.O.

SERVANTE DEMANDEE: — On demande une bonne servante pour travailler dans une maison privée. Inutile de se présenter sans références. S'adresser chez M. A. Castonguay, 29, rue Racine, Chicoutimi. 12-3-C.

Abonnez-vous au "Progrès"
Encouragez nos annonceurs

A VENDRE

A VENDRE. — Lapins Chincilla choisis, robustes et d'excellente ligne, âge septième année de sélection. L'on vous fournira sur demande, les renseignements sur la qualité et la race de chaque lapin. S'adresser à R.-D. McLaren, Port-au-Persil, Co. Charlevoix. R-5478-27-2-28

LAPINS CHINCILLAS. — J'ai le plus beaux choix de lapins Chincilla enregistrés et scorés à vendre. Prix raisonnables. S'adresser à M. Emile Boulanger, Montmagny, P. Q. 28-3-R-5736

A VENDRE.—Machines à écrire Remington portatives, neuves avec clavier universel. Vendues à des conditions pour vous convenir. S'adresser à Gérald Martineau, 84, rue St-Pierre, Québec. J.N.O. D-6632

A VENDRE. — Emplacement sur la rue Racine, ancien poste de Saguenay Motor. S'adresser à Onésime Tremblay (Camille), 265, rue Racine, Chicoutimi. 16-3-C.

PETITS POULETS d'un jour, 9 variétés différentes, garantis pure race. Nous garantissons que 100 p. c., des poussins commandés vous arriveront vivants. Demandez notre catalogue envoyé gratis sur demande, Laurencelle & Routhier, 1421, rue Bleury, Montréal. 16.6-D.

A VENDRE. — Une chaloupe à gazoline à vendre, d'une longueur de 20 pieds, avec cabine de 15 pieds, et muni d'un engin marin Fairbanks de 4 forces, le tout en parfait ordre. Vendra à de très bonnes conditions à un prompt acheteur. Veuillez vous adresser à M. Joseph Murray, 99, rue Cartier, Chicoutimi-Centre. 31-3-R-5755

A VENDRE OU A LOUER. — Maison de deux logements à vendre ou à louer, située sur la rue Price au numéro 67. Conditions avantageuses. S'adresser à Elzéar Blackburn, 366, rue Racine, Chicoutimi. 6-3-R-5710

A VENDRE. — Manufacture de portes et châssis, hangars à bois, grande cour pour commerçant de bois, sur rue publique, entre les villes de Jonquière et Kenogami et près de la Chûte-à-Caron. Aussi plusieurs maisons à vendre à très bonnes conditions. Médéric Gagné, propriétaire, 398, rue St-Dominique, Jonquière, Cté Chicoutimi. R. 5765-2-4-28

A VENDRE. — Laveuse électrique de seconde man, à vendre à très bon marché. S'adresser à Mme Coutu, 93, rue Racine, Chicoutimi. 10-3-28 C.

A VENDRE: — Meubles et prélarts à vendre à prix très modérés. S'adresser à Jos.-P. Bergeron, 90, rue St-Dominique, Jonquière. 12-3-C.

A LOUER

A LOUER ET A VENDRE: — Bureaux et logements à louer, aussi à vendre à très bon marché, un engin àgazoline "International" à trois forces, "show Case", fournaise. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106, rue Racine, Chicoutimi, Edifice Larouche. 7-3- J.N.O.

A LOUER. — Grand logement de 8 pièces, sur le même plancher, à louer. S'adresser à 6, avenue Ste-Famille, au 2ième étage, Chicoutimi. R. 28903-6-3-28

LOGEMENT A LOUER: — Logement chauffé de 6 pièces, rue Racine, coin avenue Lafontaine, occupation immédiate. S'adresser à Antoine Dubuc, 7, avenue Lafontaine. 6-3 J.N.O.

CHAMBRES A LOUER. — Belles grandes chambres sur devant avec garde-robes, chambre de bain, eau chaude, usage du téléphone. Maison tranquille. Confort de chez soi. Prix modéré. S'adresser à 37, avenue Bégin, Chicoutimi. 10-3-R 5791

MAGASIN A LOUER, situé sur la Rue Racine, en plein centre commercial, occupé actuellement par la Pharmacie Hamel. Possession le 1er mai prochain. Pour plus de détails s'adresser à Gagnon & Frère, 142 Rue Racine, Chicoutimi. J.N.O

A LOUER. — Magasin ou bureau sur la rue Racine occupé par la Pâtisserie Française, possession pour le premier mai. Cave et hangar possession immédiatement, occupé par le passé par Drouin et Frère. S'adresser à Onésime Tremblay (Camil), 265, rue Racine, Chicoutimi. 16-3-C

TROUVE

TROUVE. — Une couverte pour cheval a été trouvée. La personne qui l'a perdue est priée de la réclamer chez Louis Poitras, 15, rue Maltais, Chicoutimi. 7-3-R 5771

ON DEMANDE

ON DEMANDE quelqu'un ayant besoin d'un fermier ou homme à gage. S'adresser à Wilfrid Gagnon, St-Méthode, Lac St-Jean. 9-3 J.N.O.

NOUVEAUX SERVICES DE TRAINS DU C. N. R.

Les autorités du Département des Voyageurs du Pacifique Canadien sont actuellement à organiser les différents services de trains, en vue de la prochaine saison du tourisme,qui s'annonce sous les plus heureux auspices. Une attention toute particulière a été accordée cette année aux services transcontinentaux en raison de l'augmentation considérable du trafic touristique entre l'est du Canada et des Etats-Unis et les pittoresques régions des Rocheuses et de la côte du Pacifique.

Cinq grands trains de luxe circuleront chaque jour, durant la prochaine saison, de Montréal, Toronto et Chicago, aux centres touristiques des Montagnes Rocheuses et de la Côte. Le premier et le plus luxueux sera le "Trans-Canada Ltd" qui, le 13 mai, et pour la dixième année consécutive, commencera son service quotidien entre Montréal et Vancouver, avec un équipement tout acier, comportant wagons lits, wagons-compartiments, wagon-observatoire, wagon-restaurant et wagon-observatoire ouvert dans les montagnes de Calgary à Kamloops. Le "Trans-Canada Ltd" couvrira la distance de 2,885 milles, qui sépare Montréal de Vancouver, en 89 heures et 15 minutes.

"AVIS AUX CHASSEURS"

J'achète toutes sortes de pelleteries aux plus hauts prix du marché.
Envoyez-moi votre pelleterie par malle ou express et je vous enverrai mon chèque par le retour de la malle.
Si vous n'êtes pas satisfaits de la valeur que j'aurai donné à votre marchandise après 5 jours, vous n'aurez qu'à m'écrire, je vous la retournerai et vous m'enverrez mon chèque.
Pour les gros lots de pelleteries je pourrai me rendre sur les lieux sur demande.

J. SUPERIOR
Téléphone 456, CHICOUTIMI

Le deuxième train transcontinental est l'"Imperial Limited", qui circule toute l'année entre Montréal et la Côte, mais dont l'horaire sera légèrement modifié à partir du 13 mai prochain. Le troisième, le "Toronto-Vancouver Express", est aussi en service durant toute l'année, mais sa vitesse sera augmentée sensiblement à partir du 13 mai.

Deux autres trains quotidiens desserviront les centres des Etats-Unis, circulant entre Chicago et Vancouver. Ce sont deux trains d'été qui sont mis en service spécialement pour le trafic américain, toujours très considérable entre Chicago et les endroits de villégiature de la Colombie Britannique. Le "Soo-Pacific" commencera à circuler le 11 juin et restera en service jusqu'au 8 septembre, effectuant le trajet d'aller en 73 heures, et celui de retour en 72 heures et 15 minutes. Le second train, le "Mountaineer", circulera du 28 juin au 30 août. Ces deux trains auront chacun un wagon-observatoire ouvert dans les Rocheuses, le premier entre Calgary et Kamloops et le second, entre Field et Kamloops.

Le souci que la Compagnie du Pacifique Canadien porte à son service transcontinental est motivé par la grande vogue dont jouissent les régions pittoresques de l'Ouest et par l'extraordinaire expansion du trafic touristique entre l'Est du continent et la Côte du Pacifique.

BEL ACTE D'HEROISME AU SAULT

SAULT STE-MARIE, Ont., 7. — Pierre Paquin, soixante-dix ans, a eu la peur de sa vie jeudi soir, alors que le monceau de glace sur lequel il pêchait près de Surveyor's Reef se détache du bord et le transporta à plusieurs milles sur le lac Huron. M. Paquin fut sauvé par George Dunn et Robert Hammel, de Cedarville, qui bravèrent de grands dangers.

Paquin était à environ à deux milles du bord, sur la glace, et Jack Vezinau, un autre pêcheur, était près. Vezinau, témoin de l'accident à Paquin, partit pour gagner la baie Prentiss, à cinq milles de distance, afin de se procurer une chaloupe, mais il n'en trouva pas en cet endroit. Il se rendit à l'hôtel Lakeside, à sept milles de distance, sans plus de succès. Il téléphona à un campement, où se trouvait Hammel, qui partit de Cedarville et s'assura l'aide de Dunn. Les deux hommes prirent une chaloupe et un cheval et se mirent à l'oeuvre. Ils disparurent bientôt dans l'obscurité. A dix heures, pas de nouvelles, et les gens sur le bord commençaient à s'impatienter. On entendit alors le bruit lointain d'un moteur. C'étaient Dunn et Hammel avec Paquin, qui fut retrouvé à environ douze milles de distance. Celui-ci déclare qu'il ne perdit pas espoir.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que M. Philippe Bergeron, commerçant de bois, de Chicoutimi, (pour prix de pension et logement dû par René Boisvert, de Québec, s'élevant à la somme de $62.00, fera vendre par encan public les articles suivants, savoir:

1 Radio, portant le No. de série 36927 et la marque "Mohawk" Corporation of Illinois, avec antenne et batteries;

1 Malle, avec linge de corps et sous-vêtements, consistant en deux habits, un capot collet en fourrure, et autres menus articles;

La dite vente devant avoir lieu le quinzième jour de mars 1928, à dix heures de l'avant-midi, chez le dit Philippe Bergeron, au No 20, de la rue Bégin, dans la Ville de Chicoutimi, par l'encanteur W.-E. Gagnon, de Chicoutimi.

Chicoutimi, 6 mars 1928.

LES BANDITS ONT PILLE UN TRAIN, LUNDI

Vera-Cruz, Mexique, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Trois passagers ont perdu la vie et une dizaine d'autres ont reçu des blessures plus ou moins graves, alors qu'un groupe de bandits bien armés attaqua et vola un train, à un mille et demi de Jalapa, lundi. Après avoir pillé le train, râflé tout le bagage, les bandits s'enfuirent. Les troupes fédérales sont à leur dojer la chasse.

Ce train, à bord duquel étaient cinquante passagers, allait de Coatepec à Jalapa et l'on n'y avait pas placé de soldats, car on croyait que la route était absolument à l'abri de toute attaque possible de la part des bandits.

FEMMES IMPLIQUEES DANS UNE AFFAIRE DE CONTREBANDE

New-York, 7. — Le rôle de 2 femmes dans la prétendue contrebande de diamants d'une valeur de $50,000,000 doit être raconté à la cour de district, demain, quand Julis Adler, marchand de diamants, de New-York, subira un procès comme membre d'un syndicat international. Les agents fédéraux ont dit que les deux femmes, Mme Léonie Schols et Mme Rice Larnel, obtenaient de petits paiements pour leur travail — quelquefois $20 seulement — pour recevoir et faire passer des pierres précieuses valant des milliers de dollars. Les confessions faites par les deux femmes constituent de forts anneaux dans la chaine qu'ils espèrent pouvoir former autour d'Adler, ont déclaré les agents fédéraux. Le prétendu chef du syndicat, Benjamin Dnartnowsky, d'Anvers, en Belgique, a été trouvé mort, samedi, dans une chambre remplie de gaz d'éclairage, à Brooklyn, mais sa mort n'affectera pas le procès d'Adler, a dit M. Blake, procureur général.

La piste conduisant aux femmes a été découverte il y a deux mois, quand Florent Lamot, un électricien du steamer "Lapland" fut trouvé quittant le vaisseau avec des pierres précieuses d'une valeur de $50,000 cachées dans ses chaussures. Trois des membres de la bande ont plaidé coupables. Ce sont Abraham Frank, qui seul aurait fait passer des bijoux évalués à $500,000; Charles Goldberg et Florent Lamot.

DEPUIS 1840

Voyage d'Hiver 1928
DE HALIFAX

x12 mars-Ausonia à Ply. Hâvre, Lon.
x19 mars-Athenia à L'derry, Glas.
x26 mar-Antonia à Cobh. (Q'tn) Lon
x26 mar.-Auraina à Ply, Hâvre, Lon.
9 avril-Audania à Cobh (Q'tn) L'pl
x 9 avril-Alaunia à Ply., Hâvre, Lon.
x15 avril-Athenia à B'fast, L'pl, Glas.
x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.
Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.

CROISIERES
Hiver et Printemps
à la
Méditerranée
et aux
Indes Occidentales

Service français
THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
20 rue de l'Hôpital
Montréal, ou l'agent local.

Cunard, Anchor Anchor-Donaldson

Les avez vous Essayées?

réchauffées dans la poêle ou au bain-marie les savoureuses

Fèves au Lard HIRONDELLE
CATELLI
cuites au four

Aussi délicieuses que le Macaroni
HIRONDELLE

HIRONDELLE

Achetez des livres

Meilleurs Oeufs
Meilleurs Poussins
—et en nombre accru!

Vous constaterez que vous y gagnez de deux façons à nourrir vos poules à la Quaker Ful-O-Pep Egg Mash (moulée pour la ponte), car non seulement vous obtiendrez la production d'oeufs maxima, mais aussi la plus forte capacité d'ECLOSION.

De gros oeufs uniformes, à forte coquille et se prêtant à la couvée résultent du choix de cette moulée exceptionnelle, aux ingrédients parfaitement balancés. C'est une ration à base de farine d'avoine; or, la farine d'avoine est classée au premier rang comme productrice d'énergie.

Contient les protéines, hydrates de carbone et minéraux essentiels exactement requis avec, en plus, du foie de morue pulvérisé. Moulée merveilleuse qui donne aux poules de la force et de la vigueur. Commencez tout de suite pendant qu'il est encore temps d'obtenir les meilleurs oeufs que vous ayez jamais eus.

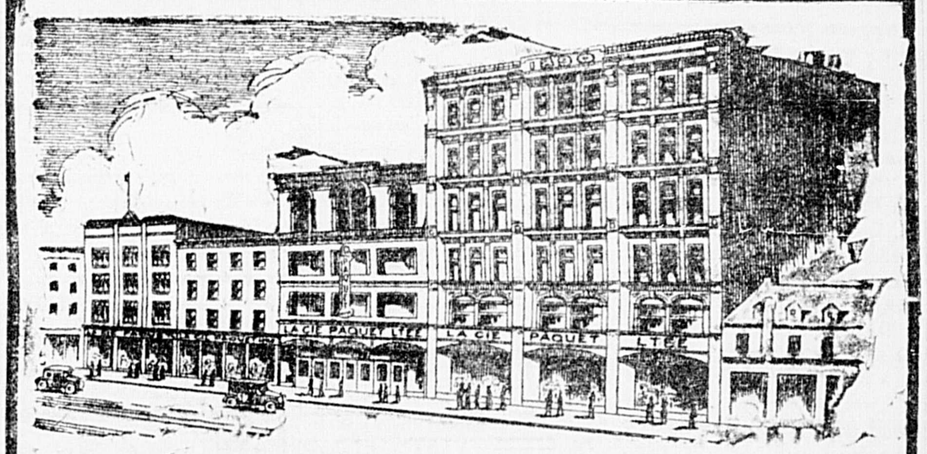
Quaker
FUL-O-PEP
EGG MASH
(moulée pour la ponte)
Fabriquée par The Quaker Oats Company
EN VENTE CHEZ

Tous les principaux marchands

ACHETEZ LES NOURRITURES QUAKER
EN SACS RAYÉS

916F

Encouragez nos annonceurs



LA COMPAGNIE PAQUET, LTEE

137-173 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS A L'EST DE MONTREAL

Nous spécialisons dans les lignes suivantes:

Lingerie pour dames et enfants.
Vêtements pour dames et enfants.
Chaussures pour toute la famille.
Vêtements prêts-à-porter ou Faits sur mesure pour Messieurs, Jeunes Gens et Garçons.
Chapeaux pour Messieurs, Dames et enfants.
Fourrures de toutes sortes.
Ornements d'églises et articles de tous genres pour le culte.
Fleurs artificielles.
Gants de toutes sortes pour Dames et Messieurs.
Marchandises à la verge pour vêtements de dames.
Toile, Cotonnade, Couvertures de lit, etc.
Valises, Mallettes Sacs à main, etc., etc.
Musique en feuilles, instruments de musique, Rouleaux pour piano automatique.
Bijouterie, Parfums, Articles de toilette.
Jouets pour enfants, Bicycles pour hommes et dames, Tricycles, etc.
Meubles de toutes sortes pour maisons privées, bureaux, etc., etc.
Garnitures de maisons dans tous les genres, faites sur ordre ou autres.
Couvertures de planchers : tapis, carpettes, prélarts, lièges ou autres.
Luminaires électriques de toutes descriptions.
Papier-tenture (tapisserie) — un choix à nul autre pareil.
Gravures encâdrées ou autres — Miroirs de toutes dimensions, pour convenir à tous les appartements. Confiez-nous l'encâdrement de vos gravures si vous en avez.
Argenterie — Porcelaine — Marbres — Bronzes — Cuivres, etc.
Ustensiles de cuisine et accessoires de chambre de bain.

Demandez nos échantillons et nos prix.

Nous apportons une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

VIE ET AVENTURES DE NICOLAS NICKLEBY

par CH. DICKENS

— Traduit par P. Lorain —

No 211

pesant, dont la chute fut sivie tout de suite d'un cri de terreur véritablement effrayant.

Ils s'arrêtèrent tous immobiles, se regardant les uns les autres. Un nouveau cri succéda au premier; puis un bruit de pieds qui s'agitent avec empressement; puis des voix perçantes qui s'écrient: "Il est mort!"

"Arrière, misérables! cria Nicolas à son tour, lâchant la bride au sentiment de colère qu'il avait contenu jusque-là. Si mon opinion ne me trompe pas, vous vous êtes pris dans vos propres filets."

Il se précipite hors de la chambre, s'élance au haut de l'escalier, dans la direction du bruit qu'il avait entendu, perce à travers une foule de personnes qui encombraient une petite chambre à coucher, et trouve Bray roide mort sur le plancher. Sa fille était étendue sur son cadavre, qu'elle serrait de ses bras.

"Comment cela s'est-il fait?" cria-t-il en regardant autour de lui d'un oeil égaré.

Plusieurs voix lui répondirent ensemble qu'on avait vu Bray, par la porte entr'ouverte, couché sur son fauteuil dans une position singulière et incommode; qu'on lui avait adressé la parole à plusieurs reprises, sans obtenir de réponse; qu'on l'avait supposé endormi, jusqu'à ce qu'enfin quelqu'un l'ayant secoué par le bras, il était tombé lourdement sur le plancher: on s'était alors aperçu qu'il était mort.

"Quel est le propriétaire de cette maison?" dit précipitamment Nicolas.

On lui montra du doigt une femme âgée.

"Madame, lui dit-il en mettant un genou en terre, pour détacher doucement les bras de Madeleine de la masse inerte et sans vie à laquelle ils se tenaient enlacés, je représente les meilleurs amis de mademoiselle: sa servante ici présente le sait bien; il faut que je l'arrache à cette scène affreuse. Voici ma soeur, vous pouvez lui confier ce précieux dépôt. Vous verrez sur ma carte mon nom et mon adresse, et vous recevrez de moi toutes les instructions nécessaires pour les arrangements qu'il faudra faire. Voyons! écartez-vous tous; au nom du ciel! donnez-nous de l'air et de l'espace."

Tout le monde se recula, non moins étonné de la vivacité et du ton impétueux du jeune homme que de l'événement inattendu qui troublait la maison. Nicolas, prenant dans ses bras la jeune fille, privée de sentiment, l'emporta de la chambre à l'étage inférieur, dans le salon qu'il venait de quitter, suivi de la fidèle servante, qu'il envoya chercher immédiatement une voiture, pendant que Catherine et lui, courbés sur leur belle pupille, essayaient en vain de la rappeler à elle. Grâce à la diligence de la servante, la voiture fut à la porte en quelques minutes.

Ralph Nickleby et Gride, pétrifiés et comme paralysés par l'horrible accident qui venait de renverser si soudainement tous leurs plans, le seul point par lequel ils y fussent sensibles. Subjugués d'ailleurs par l'énergie et la précipitation extraordinaires de Nicolas, qui ne connaissait pas d'obstacle, regardaient passer cette fantasmagorie comme un songe. Ce ne fut que lorsque tout fut prêt pour entraîner à l'instant Madeleine, que Ralph rompit le silence en déclarant qu'il ne la laisserait pas emmener.

"Qu'est-ce qui a dit cela? cria Nicolas en se relevant des genoux de Madeleine pour le regarder en face, sans quitter la main de la jeune fille encore sans mouvement.

—Moi! répondit Ralph d'une voix enrouée.

—Chut! chut! cria Gride dans son effroi, en s'accrochant toujours à son bras; laissez-le parler.

—Oui, dit Nicolas étendant en l'air le bras qu'il avait de libre, laissez-moi parler; laissez-moi vous dire que vos créances à tous deux sont absorbées dans celle que vient d'exiger la nature, plus puissante que vous; que le billet payable à midi n'est plus qu'un chiffon de papier sans valeur; que vos intrigues frauduleuses vont apparaître au grand jour; que vos complots sont connus des hommes et condamnés de Dieu; que vous êtes des misérables et que je me ris de votre colère.

—Voilà un homme, dit Ralph d'une voix à peine intelligible, voilà un homme qui réclame sa femme, et il l'aura.

—Cet homme qui la réclame, réclame ce qui ne lui appartient pas; et il y aurait là cinquante hommes comme vous pour le soutenir, que je vous dis qu'il ne l'aura pas.

—Et qui l'en empêchera?

—Moi.

—Je voudrais bien un peu savoir de quel droit? dit Ralph, de quel droit, s'il vous plaît?

—De quel droit? le voici, pour que vous n'y reveniez plus: C'est que ceux dont je sers la cause, et près desquels vous avez voulu me desservir par de viles calomnies, sont ses meilleurs et ses plus chers amis; c'est en leur nom que je l'emmène: rangez-vous.

—Encore un mot! cria Ralph, la bouche écumante.

—Pas un mot, répliqua Nicolas; ou plutôt, écoutez bien le dernier que je vous adresse: Faites attention à vous, et rappelez-vous bien l'avertissement que je vous donne; le jour décline pour vous, la nuit commence...

—Malédiction! oui, ma plus mortelle malédiction sur vous, petit drôle!

—Et qui est-ce qui voudra se charger d'accomplir vos malédictions? Malédictions ou bénédictions d'un homme comme vous, que valent-elles? Je vous dis que la vérité se fait jour, que le malheur s'amoncelle sur votre tête, que tout l'édifice des plans odieux que vous avez élevé à grand'peine pendant toute votre vie s'écroule et tombe en poussière, que vous ne faites plus un pas qui ne soit surveillé, qu'aujourd'hui même deux cent cinquante mille francs de votre fortune mal acquise ont disparu dans une grande ruine.

—C'est faux! s'écria Ralph reculant d'horreur.

—C'est vrai, et vous allez bien le savoir. A présent, je n'ai plus de mots à perdre avec vous. Otez-vous de la porte; Catherine, sortez la première... Surtout gardez-vous de porter la main sur elle, ou sur cette jeune fille, ou sur moi; gardez-vous d'effleurer seulement leur robe... Passez, ma soeur, vous alliez voir s'il va encore bloquer la porte."

Arthur Gride, dans son trouble ou par malice, se trouva sur le passage; Nicolas l'écarta avec une telle violence, que l'autre se mit à pirouetter tout autour de la chambre, jusqu'à ce qu'il rencontrât un coin de la muraille qui l'étendit par terre tout de son long. Alors, prenant la jeune fille, il se précipita dehors, l'emportant dans ses bras victorieux. Personne ne témoigna l'envie de l'arrêter en route. Perçant au travers de la populace que le bruit de tous ces incidents avait amassée autour de la maison, et portant, dans son émotion, Madeleine aussi aisément qu'il eût fait d'un enfant, il arriva à la voiture où l'attendaient Catherine et la servante, leur confia la jeune fille, et sauta sur le siège près du cocher, qui toucha les chevaux et partit.

CHAPITRE XXIII.

Affaires de famille, soucis, espérances, désappointements et chagrins.

Quoique Nicolas et sa soeur eussent mis Mme Nickleby au courant de tous les détails qu'ils pouvaient connaître de l'histoire de Madeleine Bray; quoiqu'on lui eût bien expliqué la responsabilité particulière de son fils dans cette affaire, et qu'on l'eût même préparée d'avance à la possibilité qu'elle eût à recevoir chez elle cette jeune demoiselle, tout improbable que dût paraître la chose quelques minutes encore avant l'événement; cependant, depuis le moment où elle avait reçu cette confidence, la veille au soir, elle était restée absorbée dans un état de dépiaisir et de profonde mystification, contre lequel venaient échouer toutes les représentations et les raisonnements, et qui ne fit que s'aggraver de plus en plus à chaque monologue, à chaque réflexion nouvelle.

"Mais, au nom du ciel, Catherine, disait la bonne dame, si les MM. Cheeryble ne veulent pas qu'on marie cette fille, pourquoi ne font-ils pas passer un bill contre le lord chancelier? pourquoi ne pas constituer à la demoiselle une protection juridique? pourquoi ne pas l'enfermer provisoirement en prison pour plus de sûreté?... J'en ai vu cent fois des exemples dans le journal... Ou s'il est vrai qu'ils l'aiment autant que le dit Nicolas, pourquoi ne l'épousent-ils pas eux-mêmes... l'un d'eux seulement, bien entendu? Et même, en supposant que, tout en voulant empêcher ce mariage, ils ne veuillent pas l'épouser eux-mêmes, pourquoi, je vous prie, faire de Nicolas un chevalier errant occupé à courir le monde, pour faire rompre les bans des gens?

—Je crains, chère maman, répondait doucement Catherine, que vous ne compreniez pas bien la situation.

—Bien! ma fille, grand merci de votre politesse, répliquait Mme Nickleby; il me semble pourtant que j'ai été mariée moi-même, et que j'en ai vu marier d'autres. Ah! je ne comprends pas! à la bonne heure!

—Je sais bien, chère maman, reprenait Catherine, que vous avez acquise une grande expérience, et ne la mets pas en doute; je veux dire seulement que, peut-être dans cette affair, vous ne comprenez pas parfaitement toutes les circonstances; et c'est notre faute: nous ne vous les avons sans doute pas bien expliquées.

—Pour cela, vous avez bien raison, reprenait la mère sèchement; il est

(A suivre)



Les petits défauts

Vous maugréez quelquefois, mes chers enfants, lorsque vos bons parents ou vos maîtres vous reprennent pour un léger mensonge, une gourmandise, une indiscrétion, une indélicatesse, votre peu d'ardeur au travail, un accès de colère, et que sais-je encore?... Vous jugez tout cela peu grave, et vous avez raison, en une certaine mesure.

Ce ne sont pas ces petits manquements qui sont graves: ce sont les conséquences qui en résultent.

Les défauts sont comme les hommes: ils ont leur enfance et leur maturité; ils sont petits avant d'être grands.

Oui, je vous le répète et vous prie de le bien graver dans votre esprit, mes enfants: Un petit défaut est toujours le commencement d'un grand. Et les vices eux-mêmes, les vices qui conduisent tant d'âmes à l'enfer, après les avoir rendues esclaves et infiniment malheureuses ici-bas, les vices, dis-je, sont les enfants des petits défauts. Cela n'arrive-t-il pas très souvent de voir des fils plus méchants que leur père?...

Le voisinage d'un petit défaut n'est donc jamais indifférent.

C'est maintenant que vous êtes jeunes, et que vos défauts sont encore petits qu'il vous faut travailler avec ardeur, sous la direction éclairée de vos parents, de votre confesseur, de vos maîtres, à les enlever sans merci de votre âme.

Ils sont petits, soit, mais si vous ne les combattez, ils grandiront, prendront de jour en jour plus d'importance, s'implanteront dans votre âme, et il faudra peu de temps avant qu'ils ne deviennent très difficiles, pour ne pas dire impossibles à déraciner.

Pourquoi ne profiteriez-vous pas du saint temps du Carême, mes chers enfants, pour faire à vos petits défauts une guerre à mort, pour engager avec eux une lutte dont, quoi qu'il vous en coûte, vous sortiriez victorieux?...

Votre tante vous y engage fortement et demande à N. Seigneur de bénir les efforts que vous ferez pour bannir de votre âme ces petites difformités qui la rendent moins agréable aux yeux de Dieu, de la Sainte Vierge et des Anges.

TANTE CECILE.

Hymne à Saint Joseph

Saint Patriarche et serviteur fidèle
Qu'un Dieu fait homme honora le premier,
Pour adorer ce Dieu, votre modèle
Ce n'est pas trop du monde tout entier.

Vous avez eu pitié de nos misères
Parce que vous étiez prudent et bon.
L'Eglise, aimant plus que toutes les mères,
Vous a choisi pour être son patron.

L'Enfant-Jésus et la Vierge Marie
Vous admettaient dans leurs purs entretiens.
Vous avez cru les paroles de vie:
Dieu fit de vous le premier des Chrétiens.

L'ancien Joseph n'était qu'une figure;
Et vous avez, pourvoyeur immortel,
Fourni les biens du siècle avec mesure
Après avoir donné les biens du ciel.

Vous avez vu le Christ dès sa naissance,
Et depuis lors vous l'avez imité
En recherchant la peine et la souffrance.
Mais il vous a hautement exalté.

Vous avez vu l'indigence du Verbe
Et vous avez aimé la pauvreté.
Vous l'avez vu confondre le superbe
Et vous avez aimé l'humilité.

L'or et l'argent s'écoulent comme l'onde.
Mais vous étiez comblé des plus grands biens
En possédant le Créateur du monde,
En possédant la Reine des Chrétiens.

UN AMI DE SAINT JOSEPH.

POUR TOI, PETIT ENFANT

ETRE BON

Que c'est bon, d'être bon!

La bonté, c'est cette force divine qui nous pousse à être utile, à nous donner à tous pour leur faire du bien, à nous mettre à la disposition de tous, à chercher à faire plaisir, à rendre service, à être agréable; à faire pour les autres un peu de tout ce que faisait l'Enfant Jésus pendant qu'il était sur la terre, de tout ce que, à cette heure, fait pour nous le bon Dieu, de tout ce que le bon Dieu nous dit de faire pour ceux qu'il appelle ses enfants.

La bonté, c'est le débordement de ce qu'il y a de bien dans notre coeur et dans notre esprit, allant se verser dans l'esprit et dans le coeur des autres.

Oh! si nous savions entendre le bon Dieu nous dire, à chaque moment: *Sois bon! Sois bon!*

Oh! si, conservant en nous, après la sainte communion, la grâce de Dieu, nous laissions Jésus, lui si bon, se servir de nos mains pour venir en aide à nos frères, de nos lèvres pour les conseiller, les consoler, les encourager, les réjouir, des lumières de notre intelligence pour les partager avec eux, de nos biens matériels pour leur venir en aide, de notre influence pour ne pas les laisser sans appui! Etre bon, que c'est bon!

(Extrait des Paillettes d'or.)

HISTOIRE D'UNE CREPE

A l'occasion du mardi gras, la fermière a promis à ses enfants de leur faire des crêpes Line, Jeannette et Jeannot sont rassemblés autour du fourneau. La maman verse la pâte dans la poêle.

—"O mère, laisse-moi tourner la première crêpe, supplie Line. La permission accordée, Line saisit la poêle, et d'un vigoureux coup de poignet envoie très haut la crêpe.. qui tombe par la fenêtre.

Le chien Pataud, qui passait par là à ce moment, s'en empare et se sauve aussitôt. Les trois enfants s'élancent à sa poursuite en poussant des cris aigus. Tout espoir semble perdu de rattrapper le ravisseur.

Mais une petite mendiante qui cheminait sur la route en venant à leur rencontre barre le chemin à Pataud et lui reprend le bien volé: Hélas! la crêpe, mordue par le chien, salie par la poussière, n'est plus présentable.

"Il faut la jeter, déclare Line".

—"Oh! non, fait la pauvresse, elle est encore bien bonne. Si vous ne la mangez pas, voulez-vous me la donner?"

—"Mais, elle est toute sale, observe Jeannette.

—"Cela ne me fait rien, j'ai si faim!"

Emus de pitié, les enfants invitent la petite à les accompagner à la ferme. L'enfant accepte et, chemin faisant, raconte sa pauvre histoire. Elle la répète à la fermière qui apprend qu'elle est seule au monde, et lui offre à rester à la ferme comme bergère. Elle sera bien nourrie, bien logée et bien traitée. La pauvre enfant accepte avec enthousiasme. Line, Jeannette et Jeannot sautent de joie, tout le monde fait honneur aux crêpes et personne ne songe plus à adresser des reproches à Line la maladroite.

Envoie de Rose-Alice Lachance, La Barre.

CONCOURS DE DEVINETTES

Réponse aux questions de la semaine dernière:

1o. — Une chaussure.
2o. — Saint Cyr.
3o. — *C e l a .*
4. — La neige.
5o. — Arrêter le mouvement de rotation de la terre.

QUESTIONS

1o. — Pourquoi court-on en traversant la rue? (Envoi de Henri Blackburn, Chicoutimi.)

2o. — Quel est le jour le plus haut de l'année?

3o. — Nommez l'endroit où les dames ne parlent pas?

4o. — Qu'est-ce qui est grand avant d'être petit? (Envoi de Rose-Alice Lachance, La Barre).

5o. — Ecrivez le règlement d'une classe en quatre lettres? (Envoi de Rose-Alice Côté, Lac à la Croix).

RIONS UN PEU

A un examen de médecine

—Dites-moi les noms des os du crâne?

L'étudiant après avoir balbutié:

—"Excusez, monsieur, ce doit être l'émotion, impossible d'en trouver un seul. Je les ai pourtant tous bien là, dans ma tête!..

DE PLUS EN PLUS FORT

Mlle Fla-Fla raconte à ses amies que sa marraine possède un piano magnifique, orné de dorures et de peintures.

Peuh! fait la petite Marius, chez ma grand'mère il y en a un en or massif, et il est si sonore que pour éviter que les vitres se cassent, quand on veut jouer, on le descend dans la cour!.....

Envoi de Hélène Dumas, Hébertville, Village.

TABLEAU D'HONNEUR

Ont trouvé les réponses aux devinettes: Céline Tremblay, Saint-Bruno, 4; Fleurette Gagnon, Saint-Bruno, 4; Alice Lemay, Chicoutimi, 4; Yvonne Gagnon, Saint-Urbain, Co. Charlevoix, 4.

Ont corrigé les fautes de langage: Céline Tremblay, Saint-Bruno, 10; Hélène Dumas, Hébertville, 10; Alice Lemay, Chicoutimi, 9; Yvonne Gagnon, Saint-Urbain, 10; Fleurette Gagnon, Saint-Bruno, 9; Eva Larouche, Lac à la Croix, 8; Alicia Larouche, Lac à la Croix, 8; Germaine Larouche, Lac à la Croix, 8; Raymonde Saint-Georges, Saint-Joseph d'Alma, 5.

DE JOLIES LETTRES

Bonne tante,

Encore une nièce qui veut se joindre à votre petite famille du "Coin des Enfants".

Ayant lu cette page avec intérêt, je m'aperçois que les neveux et nièces s'amusent très bien avec leur bonne tante; et j'en suis fort jalouse: voilà pourquoi je me hâte de venir prendre part au prochain concours de correction des fautes de langage, qui me donne l'avantage de rafraichir ma mémoire sur certaines regles de grammaire.

Je suis heureuse, chère tante, de me compter déjà parmi vos nièces.

Fleurette Gagnon,
Saint-Bruno.

Chère tante Cécile,

Je désire ardemment devenir une de vos petites nièces, J'espère que vous y consentez?

Après une bonne réflexion j'ai trouvé la solution des devinettes. La première m'a beaucoup embarrassée, comme vous le voyez je n'y ai pas répondu.

Votre petite nièce affectueuse,
Cécile Hamel,
Roberval.

Soyez cathoiiques en tout

UNE VILLE DE GRATTE-CIEL

La ligne d'horizon de Toronto est peut-être la plus frappante dans toute l'Empire britannique, car dans ses limites sont située ses plus hauts édifices. Au carrefour des rues King et Yonge, l'effet est des plus imposants. Mais aujourd'hui, les attractions de Toronto sont plus fortes que jamais. Ses amusements sociaux sont parmi les plus remarquables dans tout le Dominion. Ses chorales et autres sociétés musicales ont conquis une renommée mondiale. Il y a quelque chose à voir et quelque chose à faire à tout moment pour ceux dont la visite est dictée par des raisons sociales ou de parenté, tandis que les intérêts d'affaires attirent et retiennent l'homme d'affaires.

Un service de trains confortables du Canadien National pourvoit au trafic toujours grandissant entre Montréal et Toronto. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à tout agent du Canadien National ou aux bureaux des billets en ville, 10, rue Ste-Anne et 231, rue St-Joseph, Tél. 2-8200.

CORRIGEONS NOTRE LANGAGE

CE QU'IL FAUT DIRE

Il a diné d'un poulet. Le volcan a fait éruption. Ma petite soeur a l'air fin. La compagnie Casavant vend de belles orgues. Il n'a pas répondu tout de suite. Cet homme est près de mourir. L'angoisse l'accablait. Donnez-moi, je vous prie, un peu plus de temps. Quatre enfants, assis dans un coin, pleuraient. Votre place est près, ou auprès de votre mère.

QUE FAUT-IL DIRE?

Il y avait sept à huit personnes. Elle s'est en allée. Cette institutrice a fait application pour notre classe. La pendule prend de l'avant. Avez-vous de la change? J'aime la soupe au barley. Une bolée de lait. Son chapeau est bossé. Je cultive des bouquets. Cette eau n'est pas buvable.

SIX MOIS DE PRISON POUR AURELE RIOUX

Montréal, Qué., 7. — Serv. P. Canadienne. — Aurèle Rioux, commis de taverne, a été condamné à six mois de prison, par suite de la mort d'Ovila Robert, survenue en juin dernier. Rioux a été trouvé coupable de manslaughter, après que Robert eût succombé aux coups reçus pendant une bagarre, dans la taverne où était employé Rioux.

Il a été aussi condamné à fournir un cautionnement de $1,000 par lequel il s'engagerait à garder la paix ou à passer une autre année en prison.

Les "friandises" font des enfants mous

SHREDDED WHEAT



Cuits croquants et bruns pour mieux se manger et se digérer. Prenez-en avec du bon lait, c'est régalant

• FAIT A NIAGARA FALLS •



Le Ménage du Plâtre Crevassé

Outre leur laideur, les pans de murailles et les plafonds crevassés ont aussi l'inconvénient de constituer une continuelle menace pour les occupants d'une maison, le plâtre de ces pans et plafonds pouvant toujours se détacher et blesser quelqu'un.

LA LATTE METALLIQUE DEPLOYEE DE PEDLAR

constitue une base d'acier prête à adhérer au plâtre — une maille métallique résistante qui ne déviera pas, ne rétrécira pas et ne brûlera pas. Elle assure des murs unis, sans crevasses et sur lequel n'apparaît jamais de dépôts de poussière, comme c'est le cas pour les enduits appliqués sur des lattes de bois ordinaire. Bénéficiez des avantages de ce matériel de renforcement si peu coûteux. Informez-vous auprès de n'importe quel contracteur, plâtrier, ou écrivez-nous, demandant notre livret sur latte.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED

Succursale de Montréal: 26, rue Nazareth.
USINES: Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver.
SUCCURSALES: Montréal, St-Jean, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Régina, Vancouver.

PRODUITS MÉTALLIQUES PEDLAR

Tout le Monde Vient de Partout

Pour assister à la célébration du JUBILE de DIAMANT

DE Dupuis Limitée Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



1868 1928

60ème ANNIVERSAIRE

VENEZ A MONTREAL A NOS FRAIS

Lundi le 12 mars—et les jours suivants—nous célébrerons notre 60ème anniversaire par la vente la plus sensationnelle qui ait été faite depuis 60 ans. Afin que nos clients qui demeurent en dehors de Montréal, puissent bénéficier des valeurs extraordinaires que nous offrirons pendant ces jours, nous vous invitons à venir faire un voyage à nos frais dans la métropole.

Venez célébrer notre jubilé de diamant avec nous—vous réaliserez de réelles économies sur vos achats, et nous vous rembourserons vos frais de chemin de fer d'après l'échelle ci-contre.

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures, le jour même des achats seulement.

Rien de pareil ne s'est vu depuis 60 ans.

Nous rembourserons vos frais de chemin de fer si vous venez de

100 milles	et si vous achetez pour	$100.00
75 milles	et si vous achetez pour	$ 75.00
50 milles	et si vous achetez pour	$ 50.00
25 milles	et si vous achetez pour	$ 25.00

Remboursements pour autres distances dans les mêmes proportions.

Dupuis Frères LIMITEE

Rues Ste-Catherine -- Demontigny -- St-André -- St-Christophe -- Montréal

SERVEZ-VOUS DE CE COUPON

S. V. P. m'expédier votre nouveau catalogue.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

LE MACARONI HIRONDELLE CATELLI

en paquet, satisfait le goût et l'appétit des plus gourmets.



Une recette dans chaque paquet

Catelli produit les savoureuses fèves au lard.

HIRONDELLE



QUATRIEME EXPOSITION D'AUTOMOBILES A CHICOUTIMI

DU 10 AU 17 MARS 1928

Côté, Boivin & Cie, Inc.
Crevier & Quenville
Desbiens Automobile, Enrg.
J.-Lauréat Gagnon

Legaré Automobile de Chicoutimi, Ltée
Morissette Automobile, Enrg.
Moteurs & Service, Ltée
Munger Automobile, Enrg.

SPORT

CANADIEN A LA VICTOIRE SUR PITTSBURG ET MONTREAL GAGNE

Ottawa a joué une violente partie contre Boston, recevant en plus d'une défaite 13 punitions sur vingt et une.

LES AUTRES JOUTES D'HIER

La marge existant déjà entre les équipes de hockey rivalisant pour l'obtention des meilleures places, dans les deux sections de la Ligue Nationale de Hockey s'est encore élargie par suite des résultats que donnèrent les joutes d'hier soir.

Le Maroons de Montréal ont remporté la victoire sur les Rangers de New-York par 3 à 1, à Montréal, et se sont conséquemment placés à un rang très enviable,dans la section canadienne, tandis que le Boston, lui, remportait, hier soir aussi, la victoire sur l'Ottawa, à Boston, par 1 à 0, ce qui place les Bruins au premier rang de la section américaine, avec une avance de deux points sur les Rangers qui sont passés à la deuxième place .

Les Maple Leafs de Toronto, de leur côté, ont subi un notoire recul dans leur avance pour les premiers honneurs dans la section canadienne par la défaite que leur infligèrent les Cougars, à Detroit, où le score fut de 3 à 1. La victoire des Cougars, survenue en même temps que celle du Canadien sur les Pirates, à Pittsburg, par un score de 2 à 1, donne à l'équipe de Détroit une marge de 4 points, dans le troisième rang de la section américaine, sur les Pirates relégués à la quatrième place.

Par sa victoire, le Canadien est en mesure de conserver son avance de trois points sur l'équipe qui le serre de plus près, celle des Maroons qui ont, à l'heure actuelle, remporté huit victoires sur leurs onze dernières joutes.

Smith, Stewart et Ward, réguliers et joueurs d'avant-garde des Maroons, conduisirent le Montreal à la victoire sur les Rangers, chacun de ces trois joueurs scorant un point. Bill Cook scora le seul point de l'Equipe de Gotham. Ce fut une joute rapide, au cours de laquelle les Maroons eurent continuellement l'avantage sur leurs adversaires.

Le Canadien s'était déjà laissé devancer par les Pirates sur le sentier de la victoire, dans la joute d'hier soir, car ce fut McCaffrey qui donna l'avance aux Corsaires, quarante secondes après le début de la joute, mais Joliat égalisa le score, avant la fin de la première période, Gagné scora le point qui assura la Victoire du Canadien, dans la seconde période, où la lutte fut extrêmement ardue et rapide.

George Hay, étoile des Cougars et aile gauche de cette équipe, scora les trois points contre le Toronto et se montra le joueur le plus brillant des deux équipes, dans cette joute.

Lowrey fit le seul point du Toronto.

La joute, à Boston, entre les Sénateurs et les Bruins, fut l'une des plus violentes que l'on ait vues, en cette ville, cet hiver. Il y eut 21 punitions, dont les Sénateurs reçurent treize, pour leur part. Clapper scora le seul point de la joute, à la deuxième période, alors qu'il intercepta la rondelle et la lança dans le but de l'adversaire, malgré l'obstacle opposé par Connell.

DETROIT vs TORONTO

1ière période:

Pas de point.

Pas de punition.

2ième période:

1. — Détroit, Hay, 3.28.
2. — Toronto, Lowrey, 12.31.
3. — Détroit, Hay, 13.

Punitions: Keeling, Cooper et Hay.

3ième période:

4. — Détroit, Hay, 11.20.

Punitions: Duncan et Palangio.

CANADIEN vs PITTSBURG

1ière période:

1. — Pittsburg, McCaffrey, 0.-49.
2. — Canadien, Joliat, 14.36.

Punition: aucune.

2ième période:

3. — Canadien, Gagné, 5.40.

Punitions: Gaudreault, Milks, Joliat, White.

3ième période:

Pas de point.

Punitions: R. Smith.

RANGERS vs MONTREAL

1ière période:

Pas de point.

Punitions: Stewart (2), Johnson.

2ième période:

1. — Montréal, Smith, 5.05.

Punitions: Bun Cook, (2), Bourgeault (2), Seibert, Thompson, Lamb et Johnson.

3ième période:

2. — Rangers, Bill Cook, 1.26.
3. — Montréal, Stewart, 2.30.
4. — Montréal, Ward, 11.50.

Punition: Johnson.

OTTAWA vs BOSTON

1ière période:

Pas de point.

Punitions: Finnegan, Smith, Boucher, Grosvenor, Shore, Clapper, Frederickson.

2ième période:

1. — Boston, Clapper, 10.38.

Punitions: Shore (2), Frederickson, Galbraith, Kilrea, (2), Dennenny, Smith, Boucher.

3ième période:

Pas de point.

Punitions: Finnigan (2), Boucher, Smith, Nighbor, Gordon.

LE TOURNOI DE DAMES HIER SOIR

QUATRE ADVERSAIRES EN PRESENCE

Le tournoi de Dames, pour le choix d'un champion, s'est continué hier soir avec un intérêt grandissant à mesure que les joueurs sont éliminés et deviennent moins nombreux.De seize qu'ils étaient au début, il n'en reste plus que quatre, après deux soirées de jeu. Mais des adversaires redoutables se font la lutte et ce soir et demain l'on verra de magnifiques parties entre les adversaires qui restent.

Tout comme lundi soir, M. l'abbé A. Maltais, champion des cantons de l'Est aux Dames, dirigeait les parties. Toutes les parties, sauf une, affirmèrent les chances du vainqueur, dès le début et seuls MM. Desbiens et Tremblay durent détailler.

Les positions des joueurs furent les suivantes après le choix:

Euclide Desbiens versus Edm. Tremblay.

Emile Lauzier versus A. Maltais.

Anthime Larouche versus A. Lépine.

S. Maltais versus Edm. Gagnon.

Le résultat des parties fut le suivant, d'après les positions des joueurs telles que données plus haut:

E. Desbiens 4; Edm. Tremblay 3.

E. Lauzier 4½; A. Maltais 1½

A. Larouche 3½; A. Lépine 1½.

S. Maltais, 4 ; E. Gagnon0.

Restent donc pour les parties de ce soir: MM. E. Desbiens, E. Lauzier, A. Larouche et S. Maltais.

AMATEURS VS ECOLIERS A PORT-ALFRED

Les Ecoliers de Bagotville font bonne figure, mais sont tout de même battus.

4 A 3

Port-Alfred, 7. — D. N. C., M. J.-A. Degagné. —

La partie de jeudi dernier intéressa le public. Les jeunes ont accompli des prouesses, et il est certain que plusieurs d'entre-eux feront bonne figure dans les clubs locaux, lorsque la barbe aura orné leur juvénile menton.

Les écoliers ouvrirent le feu par un point qu'enregistra Morin. Mais les amateurs sentirent leur courage s'aiguillonner en présence de ces jeunes qui leur donnaient la leçon. Gobeil et W. McLean à leur tour donnèrent l'avance à leur équipe par 2 points.

Sur une passe de A. Bouchard, Gobeil, de l'Amateur, enregistra un autre point. Mais les "Bagots" ne se tinrent pas pour battus et Fortin compta aussi un point.

A la fin de la partie, Gobeil leur montra ce que pouvait la science et donna à l'Amateur une victoire finale en scorant le 4ième point.

Résultat, 4 Amateurs, 2 "Bagots".

Gaudrault et Morin, du club Ecolier, font certainement bonne figure sur la glace et promettent beaucoup Gobeil, T. Tremblay et A. Bouchard sont de vieux joueurs qui connaissent leur affaire.

Les amateurs seuls furent favorisés du repos. P. Bouchard y alla une fois et Ludger Tremblay 2 fois.

M. P.-E. Houde, arbitrait la partie et il sentit plusieurs fois des sueurs froides courir sur son front à la manifestation peu rassurante de certains joueurs. M. P.-E. Tremblay tenait la montre du chronométreur.

Voici l'alignement:

Amateur		"Bagots"
Thériault	Buts	
A. Bouchard	Déf.	Morin
P. Bouchard	Déf.	Morneau
L. Tremblay	Centre	Tremblay
W. McLean	Aile D.	E. Gagnon
P. Gobeil	Aile G.	Morin
Potvin	Subst.	Fortin
Gagnon	Subst.	J. Tremblay Gaudreault

Mardi soir les amateurs se rencontreront avec les joueurs redoutables de Grande-Baie et jeudi les "Bagots" prendront leur revanche contre les amateurs.

LA MARINE

Twickenham, Ang., 7. — L'armée a battu la Marine, par 11-5, dans une partie de rugby jouée ici samedi après-midi.

LES JOUTES DE CE SOIR

Dans la Ligue franco-canadienne: Québec à Providence; Boston à Philadelphie.

SPRINGFIELD A AFFIRME SON AVANCE

Springfield, Mass., 7. — Serv. P. Canadienne. — Le club champion des Indiens de Springfield a monté d'un nouveau cran, dans la Ligue canado-américaine, par sa victoire, ici, sur le New-Haven, par 1 à 0, dans une joute de hockey très rapide. Le club local a maintenant une avance de huit points à la seconde place sur les Tigers de Boston.

Le seul point fut enregistré, à la deuxième période, lorsque le Capitaine White plaça la rondelle dans le but de l'adversaire après que celle-ci eût rebondi, renvoyée qu'elle fut par le choc contre l'un des "pads" de Roberts.

Billy Coutu joua très brillamment dans l'équipe vaincue.

DANS L'ARENE

Portland, Maine, 7. — Serv. P. Canadienne. — Frankie Genaro, de New-York, champion poids-léger de l'Association nationale de boxe, a obtenu en sa faveur le verdict des journalistes dans son combat contre Duke Menard, de Biddeford, Maine, après 12 rondes.

George Chabot, de Montréal, eut raison de Tony Lucci, de Clinton, Mass., dans une bataille semi-finale pleine de péripéties vivement intéressantes.

LA COUPE ODILON CREVIER

Elle a été gagnée par l'"Ac. Filiol".

Enfin!...elle a été débattue cette fameuse partie qui devait faire un maître et donner un propriétaire à la superbe Coupe Crevier! !...

Par un score de 5 à 2 le club Filliol Academy battait le 1er club Académie Commerciale.

Il était 2h.05 lorsque les joueurs du club Filiol Academy firent leur apparition, tous en uniforme. Quelques minutes plus tard leurs adversaires arrivaient.

A 2h.15 Ant. Levesque, un des arbitres partit la rondelle. La lutte était commencée. Elle fut d'abord lente. On s'examinait de part et d'autre mais Paul Gauthier de l'Académie Filiol Academy rentrant un point ce fut un coup d'éperon et on commença à jouer ferme.

Un moment après, un point de René Duchesne de l'Académie Commerciale fit déchainer toutes les énergies. Le 1er vingt minutes les équipes étaient 2 à 1 en faveur de Filliol Academy.

Le 2ème vingt minutes se terminait encore par 2 à1 en faveur de Filiol Academy, et le 3ème par 1 à 0.

Cette partie à laquelle assistaient pas moins de 350 personnes a été, sans contredit, la plus belle de la saison, parce qu'elle fut exempte de brutalité et de manque de courtoisie. Les quelques punitions infligées le furent plutôt pour des fautes minimes.

Tous les joueurs méritent des félicitations. Mentionnons spécialement Paul Gauthier, G. O. Guay A. Guay et L. Fortin (gardien de buts) de Filiol Academy et J. Ruelland et R. Duchesne de l'Académie Commerciale.

Les deux arbitres, MM. Ant. Levesque et D. Samson, Directeur de l'Ecole St-Joseph s'acquittèrent de leur tâche difficile à la satisfaction des deux clubs.

Acad. Filiol Acad.	vs	Acad. Com.
L. Fortin	Buts	A. Gagnon
C. O. Guay	Déf.	T. E. Saulnier
R. Smith	Déf.	Y. Bennett
P. Gauthier	ailes	T. Savard
A. Guay	ailes	I. Ruelland
F. X. Gagnon	centres	R. Duchesne
E. Bilodeau	subst.	V. Girard
L. Emond		

PREMIERE PERIODE.

Paul Gauthier 9 minutes, René Duchesne 10 minutes, Paul Gauthier 12 minutes.

Punition: Y. Bennett.

DEUXIEME PERIODE

Paul Gauthier 4 minutes, assist. C.-O. Guay, Réné Ruelland 6 minutes, C. Guay 15 minutes

Punitions: Paul Gauthier, Y. Bennett.

TROISIEME PERIODE

Paul Gauthier 15 minutes, assist. C.-O. Guay.

Punitions: Paul Gauthier, A. Guay, Y. Bennett.

Arbitres: A. Lévesque et D. Samson.

Académie Filiol Academy, 5; Académie Commerciale, 2.

La joute finie, M. Dostie, comptable de la Cie des Taxis 500, au nom de M. O. Crevier, présenta la coupe au Prof. Filiol, sur la galerie de l'Académie Commerciale. Le Prof. Filiol remercia chaleureusement le représentant de M. Crevier en présence du Rév. Frère Directeur de l'Académie Commerciale, du Frère Albert, Directeur des clubs de l'Académie Commerciale et de M. Lepage.

Un groupe d'amis et les élèves de l'Académie Filiol Academy se formèrent en cortège et au chant de: "Ils ont gagné leurs épaulettes" on se dirigea vers le Café des Voyageurs. Les joueurs et leurs amis se firent servir un bon goûter offert par le Prof. Filiol.

Les appétits un peu apaisés, coupe en tête, on partit à pied, environ 75 élèves et amis et comme il le convenait on se dirigea au Bureau des Taxis 500 pour aller remercier M. Odilon Crevier. Le Prof. Filiol présenta un après l'autre les heureux vainqueurs à M. Crevier qui les félicita sincèrement et leur souhaita de la garder l'année prochaine, et encore l'autre année.

Le Prof. Filiol, au nom du club, répondant à M. Crevier fit ressortir comment M. Crevier, par son énergie, son travail était arrivé à un si beau résultat dans la vie, a une position si enviable: "Mes amis, dit en substance le Prof., vous avez mis de l'énergie à gagner cette coupe. Mettez de l'énergie dans vos études. Ne soyez pas médiocres. La médiocrité ne produit aucun résultat. Suivez le chemin montré par M. Crevier et vous arriverez à des positions très lucratives.

Les élèves descendirent alors à l'Académie Filiol Academy tandis que le groupe des amis de M. Filiol sur l'invitation de M. J. T. Fortin se rendait à la résidence de ce dernier rue Hôtel-Dieu. Madame Fortin les attendait. Inutile de dire que l'on fut très gracieusement et très généreusement reçu.

Prof. J. Filiol.

CURLING

Les équipes de ce soir, au Club de Curling de Chicoutimi: MM. Roy, J.-C. Gagné, Pelletier et F.-J. Gosselin, contre MM. Lamontagne, Marchand, Lemieux et Lavoie.

Les membres désireux d'obtenir des renseignements sur le Bonspiel de samedi, le 10 courant, sont priés de s'adresser à M. J.-A. Roy, avocat, secrétaire du Club. Comme nous l'avons annoncé, une très brillante fin de semaine est promise aux curlers de notre ville et de Kenogami, car ils recevront, samedi prochain, la visite du Club de Curling Victoria de Québec.

Voici les équipes de Chicoutimi et de Kénogami qui se mesureront contre celles du Victoria, lors du Bonspiel du 10 courant.

CHICOUTIMI: Equipe No 1. MM. Lamontagne, P. Smith, J.-A. Roy et Moreau, capitaine.

Equipe No 2. MM. Pelletier, J.-C. Gagné, C.-E. Boivin, et Marchand, capitaine.

KENOGAMI: Equipe No 3. MM. Massicotte, Routhier, Mc Crackren et Houseman, capitaine.

Equipe No 4. MM. Martel, Wells. Tilley, et Kane, capitaine.

PAS DE DECISION

New-York, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Bobby Burns, poids léger dur à cuire de New-York, se battit comme un désespéré, dans un combat de dix rondes, pour en sortir en partageant les honneurs de cette rencontre avec son adversaire, Phil McGraw, de Détroit. La bataille eut lieu, en cette ville.

Burns pèse 135 livres et McGraw, 137 livres.

DECISION

Toronto, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — George Fifield, champion poids moyen du Canada, a remporté la décision, mais les spectateurs protestèrent par des huées, dans un match de boxe de huit rondes contre Sailor Friedman, de Chicago.

LE MARATHON

Fredericton, N. B., 7. — Percy Gullison, de Frederickson, démarrera dans le marathon de Boston, qui sera disputé en avril. Il ne représentera aucun club.

Gullison a déjà commencé son entraînement mais il le complètera dans les environs de Boston, quand la température sera plus favorable.

IL A GAGNE

Auteuil, France, 7. — Prince de France, à A. E. Bodin, a gagné le prix Finot, de 100,000 francs, un steeplechase de 3,500 mètres, disputé ici dimanche, Scarce Blende, à Maurice Kahn, fut deuxième et Montesquieu, à Paul Rosemberg, troisième.

MORT SUBITE

Motherwell, Ecosse, 7. — Un spectateur est mort subitement dans les estrades juste avant le commencement de la joute de détail entre Celtic et Motherwell, samedi après-midi.

PRELIMINAIRE

(Suite de la 1ère page)

l'hon. Charles Dunning, ministre de chemins de fer , demandant que les estimés du Chemin de Fer Canadien National et de la Marine marchande du Canada soit renvoyés au Comité des Chemins de Fer et de la Marine pour étude, a soulevé de vigoureuses protestations, à la Chambre de la part de T.-L. Church, conservateur, de Toronto, Nord Ouest.

Aussitôt que la motion eût été lue, l'hon. R.-B. Bennett déclara qu'il serait plus sage d'attendre le rapport final du C. N. R., et M. Dunning se déclara de son avis.

"Ce Comité pour les estimés du C. N. R., n'est rien autre chose qu'un comité de blanchissage pour le C. N. R." protesta immédiatement M. Church. Le peuple de ce pays est loin d'être satisfait de l'administration du système".

M. H.-C. Hocken, conservateur, de Toronto Ouest Centre, déclara, à la Chambre, qu'au nom de ses électeurs il désirait s'objecter aux attaques continuelles de M. Church sur l'administration du C. N. R., parce que ces attaques ne représentent pas les vues de l p. c., de la population de Toronto. La motion fut alors adoptée.

CET AMENDEMENT...

(Suite de la 1ère page)

taxes, de la pauvreté et du chômage. Le Canada n'a rien à envier aux Etats-Unis.

"Il fallut à la république voisine une population de 75,000,000 d'habitants, avant que son commerce pût être aussi considérable que le commerce canadien, à l'heure actuelle."

Le ministre cita un rapport de Bradstreet faisant voir un accroissement du chômage, aux Etats-Unis, où la situation, à ce point de vue, est la pire que l'on y ait subie, depuis 1924.

"Les conservateurs ont dit", continua-t-il, "que le Canada fut le seul pays du monde à réduire son tarif, depuis la Grande Guerre. Cela est vrai et le Gouvernement en est fier. La conférence économique de la Ligue des Nations, où étaient représentés cinquante pays, a trouvé que les barrières tarifaires sont le plus grand obstacle au développement des échanges commerciaux.

"Le rapport de cette Conférence a été adopté par la Ligue, en 1927, et le délégué du Canada fut alors le seul en mesure de se lever et de déclarer que son pays avait réduit son tarif."

INTERRUPTION

M. C.-H. Cahan, conservateur, de Saint-Laurent Saint-Georges, interrompit, à ce moment, l'orateur pour déclarer que le Gouvernement n'a jamais eu le courage de soumettre le rapport de cette Conférence à l'approbation du Parlement.

M. Cahan ne put continuer à parler, à cause du tumulte provoque, à droite, par ses premières paroles.

"Le Canada est fier", répéta M. Lapointe, "de montrer de l'initiative dans ces choses et dans les questions de relations internationales. Quant [illegible] sur certains sujets, il en montre "tory de la pire espèce."

L'on a discuté sur les conditions prévalant, dans l'industrie du fer et de l'acier. Si l'on examinait les statistiques cependant, l'on verrait que cette industrie n'employait qu'environ 77,000 personnes, en 1921, et qu'en 1926 elle en employait 103,000.

"Bien plus, la production, dans cette industrie, qui était de $98,-000,000, en 1921, lorsque les conservateurs quittèrent le pouvoir, est montée à $137,000,000, en 1926".

M. R.-K. SMITH

M. R.-K. Smith, conservateur, de Cumberland, déclara que la meilleure partie du discours du Ministre de la Justice était celle où il avait cité des extraits des discours de certains membres de l'opposition conservatrice sur le budget.

M. Smith pria le Gouvernement d'agir sans plus tarder et d'exécuter ce que recommande la Commission Duncan relativement à l'aide à donner aux industries du fer et de l'acier.

"Le seul avantage que nous, des Provinces Maritimes, retirons de ce budget est la réduction de la taxe de vente", dit M. Smith. Il ajouta qu'il tarde beaucoup aux conservateurs de voir le Gouvernement abolir tout à fait la taxe de vente et il regrette que l'on n'ait pas encore jugé à propos de l'abolir.

M. Smith réclama l'adoption de mesures radicales pour la protection de l'industrie du charbon, dans les Provinces Maritimes. "Les importations de charbon américain augmentent, de façon inquiétante", dit-il, "et il est essentiel que l'on adopte, au Canada, une politique nationale relativement au combustible."

M. M. RAYMOND

M. Maxime Raymond, libéral, de Beauharnois, Qué., parlant en français, émit l'opinion que l'abolition complète de la taxe de vente aurait pour effet de perturber les conditions commerciales et qu'il vaut mieux s'en tenir à une méthode de réaction graduelle.

"L'opposition", dit-il, "a parlé de chômage, en notre pays, mais les statistiques nous révèlent qu'il y a actuellement 4,000,000 de chômeurs, aux Etats-Unis."

M. Raymond croit que le gouvernement du temps de la Grande Guerre aurait dû taxer les profiteurs de guerre, au lieu d'accumuler les emprunts de guerre. Il termina, en disant que l'on envisage de deux manières le problème de l'immigration: les uns veulent une politique de porte largement ouverte et les autres, que l'on choisisse avec soin les immigrants.

La politique de la porte largement ouverte est, selon lui, dangereuse pour l'unité nationale.

Ottawa, Ont., 7. — Serv. Presse Canadienne. — M. Raymond déclara que le développement de l'agriculture est chose importante dans la vie de tous les peuples. Un effort devrait être tenté pour obtenir que de bons agriculteurs émigrent au Canada, et,à ce sujet,il dit penser que l'attention du Département de l'Immigration devrait se maintenir sur la Belgique et la Norvège. Il dit être opposé à de grosses dépenses pour fins militaires et penser que la position géographique du Canada est telle qu'el. le jouit, en ce domaine, de toute la sécurité désirée.

M. SPENCE

M. David Spence, conservateur de Parkdale, blama le Gouvernement pour l'effort qu'il tente en vue de faire apparaître comme nuisibles au Canada les critiques que les conservateurs se permettent contre sa politique.

"Le seul but dont l'on s'est préoccupé en confectionnant ce budget", dit-il, "fut de maintenir le parti libéral au pouvoir, tandis que le gouvernement jetait de la poudre aux yeux du peuple, en manipulant adroitement toutes les commissions et tous les comités".

Il critiqua les traités de commerce signés par le gouvernement.

"Dans toutes les négociations relatives à ces traités", déclara-t-il, "les négociateurs canadiens n'ont pas été capables de promouvoir les intérêts canadiens et ce sont nos industries qui ont dû écoper".

M.G.-G. Coote, fermier-uni, de MacLeod, croit que l'on ne devrait pas abolir l'impôt sur le revenu, mais en faisant dans son application toutes les modifications nécessaires et il a suggéré que l'on nomme une Commission pour faire enquête sur la manière dont est appliqué le Statut de l'Impôt sur le Revenu.

Il suggéra également que l'on abandonne aux gouvernements provinciaux le revenu des taxes d'accise sur les automobiles pour aider ces derniers dans la construction de leur voirie.

Il critiqua un système par lequel, d'après lui, le Premier Ministre a les pouvoirs d'un autocrate. Il dit que, d'après ce système, le Premier Ministre a pratiquement à lui seul tout le contrôle de la législation et le pouvoir de dissoudre les Chambres.

M. Duncan inclair, conservateur, de Wellington North, dit que le budget n'a rien apporté qui fût susceptible de faire cesser le chômage, d'empêcher l'exode des nôtres et de créer au Canada un marché pour l'écoulement des produits de l'industrie laitière canadienne. Il est d'avis que l'on devrait laisser le tarif sans modification, au moins, pour la durée d'un gouvernement.

M. J.-L. Ilsley, libéral, de Hants Kings, est d'opinion que les sombres prédictions de ruine de nos industries sont analogues à celles des années passées relativement aux automobiles et aux accessoires d'autos et qu'elles n'auront pas plus que leurs aînées l'effet d'apporter de pareils désastres au Canada. Selon lui, ce n'est pas un bas tarif qui est cause de l'exode des jeunes Canadiens vers les Etats-Unis.

M. Henri Bourassa, indépendant, de Labelle, proposa l'ajournement du débat qui va reprendre, cet après-midi.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No. 2	
Avoine de l'ouest No. 2	.84
Avoine de l'ouest No. 3	.78½
Avoine de dépense Extra No. 1	.76½
Orge d'alimentation du Manitoba	
Barrasin No. 2	
Farine Crème de l'ouest 1ère patente	
Farine 2ème patente	$7.20
Farine forte à boulanger	$7.00
Flour, Winter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$1.75
Son	$38.25
Gru rouge	$40.25
Gru blanc	$46.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$13.00-$13.50
Fromage de l'ouest	20½-21
Fromage de l'Est	20½
Beurre Pasteurisé No. 1	29-30½
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	.35
Oeufs premiers (entrepôt)	.32
Oeufs seconds (entrepôt)	.28
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.45
Oeufs frais premiers	.42
Patates, par poche, au char	$1.20-$1.25
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gru)	

COURS DES CHANGES

New-York, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Le cours des changes était irrégulier ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.87 7-16
France	3.93 1-16
Italie	5.28
Allemagne	23.88

Le dollar canadien faisait prime à 1-32 de un pour cent.

VARIATIONS A L'OUVERTURE

New-York, 7. — Serv. Presse Canadienne. — Des changements initials vers la hausse et la baisse, se sont manifesté à l'ouverture de la Bourse ce matin. Nombre de stocks ont montré des variations d'un point ou deux, sur la liste de fermeture. General Motors a ouvert avec une vente de 5,000 parts à 150¾ ce qui est un nouveau record. Il monta à 150⅞ puis revint à 149⅞. Case Threshing Machine, American Steel Foundries, U. C., Cast Iron Pipe, Propert Texas Greene, Cananea Copper and Loril Lard, ont montré des gains tandis que Dupont, International Nickel, Gold Dust et Goodyear ont baissé légèrement. International Nickel a baissé à 57.

A LA BAISSE

Montréal, Qué., Serv. 7. —Presse Canadienne. — Il y eut irrégularité dans le mouvement des prix, avec légère tendance à la baisse, lors des premières transactions du marché local, ce matin, Les transactions furent assez animées dans les valeurs suivantes: Int. Nickel, Can. Power, Alcohol. Abitibi et Winnipeg Electric qui toutes attirèrent vivement l'attention. Nickel subit une baisse de ⅞ à 85, après s'être vendu à un aussi haut palier que 86¼.

Can. Power perdit ⅛ à 40¾, Abitibi, ¼ à 76¾. Alcohol se maintint ferme à 40, tout comme Winnipeg Elec. à 116. Brazilian subit une baisse de ½ à 202½. Alberta Grain fit un gain de ½ à 63. Quebec perdit ½ à 86½ et Shawinigan, ½ à 91.

BUCKLEY

Le Chapeau de l'homme bien mis

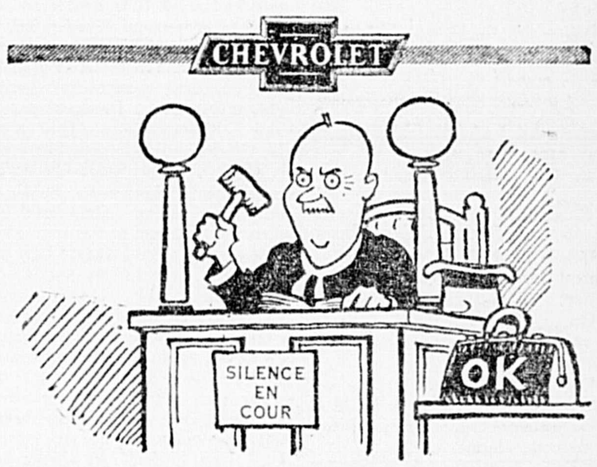
$5.00

Le plus populaire au pays. Exclusif mais à prix raisonnable.

En vente chez tous les bons chapeliers

The Buckley-Drouin Co. Ltd.
MONTREAL

CHEVROLET



L'Appel à l'Ordre

LE JUGE OKAY KARR ne tolère pas les fausses déclarations concernant les autos usagés et, à l'aide de son étiquette O.K., il met l'ordre sans tarder là où il y aurait peut-être, ailleurs, doute et confusion. Voyez donc si cette étiquette se trouve sur l'auto que vous choisirez. C'est votre garantie qu'il a été soigneusement examiné et qu'il vous est présenté exactement tel qu'il est. Les autos usagés qui portent l'étiquette Chevrolet O.K. (peu importe leur marque) sont de bonnes valeurs. L'état de chacun d'eux est honnêtement déclaré sur l'étiquette, et rien n'y est caché de ce que vous devriez savoir. Venez voir ces valeurs et juger par vous-même.

Les personnes intéressées sont priées de nous voir car nous avons de réelles valeurs à leur offrir.

AUTOS USAGES

avec un OK positif

Moteurs & Service, Ltée

317, rue Racine, Chicoutimi.

CALENDRIER

Mercredi, 7 Mars 1928
S. THOMAS, Conf., Doct.

Saint Thomas est pour l'Eglise ce que le soleil est pour le monde. Il l'a éclairée par sa science et par sa sainteté. Il commença, dès l'âge de cinq ans, à faire chaque jour deux heures d'oraison. Il entra dans l'Ordre de S. Dominique et y persévéra, après avoir fortement résisté aux menaces de ses parents et à tous leurs efforts pour le faire renoncer à sa vocation. Il disait tous les jours une messe et en entendait une autre. C'était au pied de son crucifix qu'il cherchait la solution des difficultés qu'il rencontrait dans l'étude de la théologie. Il mourut en 1274.

Bulletin météorologique.
BEAU ET FROID

CHRONIQUE OUVRIERE

Le Conseil Central a tenu hier soir, une assemblée assez importante. Les délégués étaient en nombre et les affaires à discuter, pour le moins intéressantes.

Le procès-verbal fut lu et adopté après quelques amendements.

La lecture d'une lettre-ouverte parue dans le "Progrès du Saguenay" et signée par un contracteur général intéressa vivement l'auditoire et nous nous attendons à ce que la réponse à cette lettre n'intéresse pas moins tous les lecteurs du "Progrès du Saguenay".

Entre autres choses, disons que le Conseil du Métier de la Construction a reçu l'approbation complète du Conseil Central et qu'il est autorisé à vivre tel que constitué.

On fit lecture du procès-verbal de la première séance du Conseil du Métier de la Construction tel que demandé par les constitutions.

Il est proposé qu'une grand'messe en l'honneur de saint Joseph, patron des ouvriers, soit chantée le 19 mars. Ce qui est adopté à l'unanimité.

Enfin, avant de terminer la séance, M. le Président dit un mot sur le voyage de la délégation à Québec et M. l'Aumônier compléta par quelques explications supplémentaires sur la loi des accidents du travail, le discours de M. le Président.

M. l'aumônier tonna une fois de plus contre la mentalité malheureuse que font chez nous certains journaleaux et termina en nous annonçant une conférence qui promet d'être aussi intéressante qu'instructive: la Liberté Syndicale.

ASSEMBLEES SYNDICALES

Ce soir, à huit heures, assemblée du Syndicat des Manoeuvres.

Jeudi soir, assemblée du Conseil Exécutif du Syndicat no 2 de la Pulpe.

Vendredi, assemblée du Syndicat des Menuisiers-Charpentiers.

ALARME

Ce matin à minuit 50, le poste des pompiers recevait une information par téléphone disant qu'il y avait du feu chez J.-B. Renaud et Cie, rue du Hâvre.

On s'y rendit aussitôt. Mais ce fut en vain que l'on chercha le prétendu feu, on ne découvrit rien.

Cependant on crut que des déchets qui brûlaient alors près de la rivière avaient été la cause justificative de cette alarme.

RECENSEMENT

A la fin de sa visite paroissiale, voici les chiffres qu'avait en mains M. le curé Joseph Lévesque, d'Arvida:

Familles catholiques	230
Population totale	1606
Communiants	1301
Non communiants	305
Canadiens	1253
Population de langue anglaise et nations étrangères	353

M. N. CAUCHON EST PARTI HIER

M. Noulan Cauchon, ingénieur en urbanisme, qui a passé quelques jours à Chicoutimi et a donné une conférence dimanche soir, sur l'avenir du Saguenay, est parti hier soir pour Québec. La rumeur veut qu'il ait été appelé par le Gouvernement provincial au sujet d'une étude sur la canalisation du St-Laurent.

LA GLACE ETAIT UNE MENACE POUR CE PONT

Port-Alfred, 7. — D. N. C., M. J.-Ant. Desgagné. —

On est à miner la glace qui entoure les piliers du pont du chemin de fer Roberval-Saguenay qui relie Bagotville à Port-Alfred. Le travail de la glace à fait déranger un des piliers de ce pont et pour la sécurité du chemin de fer, on se voit contraint de faire des réparations. Une vingtaine d'hommes travaillent à cet ouvrage.

EXCELLENT TRAVAIL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Les comités spéciaux commencent à donner leurs rapports. Il est grandement question du service du Canadien National. Les petites industries.

INTERESSANT QUESTIONNAIRE

La 62ème assemblée, hier soir, a été des plus fructueuses à la Chambre de Commerce. Contrairement à l'habitude, la réunion fut tenue dans le salon des Chevaliers de Colomb, au premier étage, au lieu d'avoir lieu en haut. Après lecture du procès-verbal de la dernière séance et appel des officiers, le secrétaire, M. Adolphe Routhier, lut une lettre adressée par M. Gustave Delisle, faisant part de ses activités auprès du Gouvernement provincial pour aider à la réalisation d'un chemin de fer de ceinture atteignant Chicoutimi. Nous vons déjà publié cette lettre.

LE CANADIEN NATIONAL

Le grand sujet de conversation hier soir fut amorcé par l'annonce de la venue encore une fois d'officiels du Canadien National pour discuter le service des trains. L'on sait que les autorités de "notre" chemin de fer ont l'intention de faire retarder l'arrivée du train de nuit d'une heure. Il partirait à la même heure de Québec et de Montréal et arriverait ici à neuf heures et demi plutôt qu'à huit heures et demi. Plusieurs explications furent données. Les uns, dans l'assemblée, considérèrent cette mesure comme un moyen qu'a pris la compagnie pour nous faire accepter... officiellement les retards journaliers des convois. D'autres expliquèrent que cela donnerait le temps aux employés de faire la distribution des marchandises de messagerie le long du trajet. D'autres enfin prétendirent que, vu le mauvais état de la voie ferrée, il est impossible aux convois de faire plus que 20 ou 25 milles à l'heure. Au-delà de cette limite, c'est dangereux. On parle même de diminuer cette vitesse à un maximum de 15 milles! Il y a de quoi se lamenter!

C'est le temps, dit quelqu'un de ramasser tous nos griefs et de les présenter à MM. Morazzain, Leblanc et autres quand ils viendront. Que chacun dise son mot. Cela sera pris en note et servira en temps et lieu.

PLAINTES

Alors, ce fut un refrain à l'unisson de plaintes de toutes sortes, qui contre le retard, qui contre l'impolitesse de certains employés, contre le service de fret, l'heure peu favorable du train du jour, la vente des billets au guichet, les billets de tournée, le manque de char-buffet à bord d'un train qui laisse presqu'invariablement les passagers affamés...

Pourquoi ne pas mettre deux trains? l'un pour Québec et l'autre pour Montréal? Cela faciliterait le service des messageries... pourquoi pas un bureau d'information et de vente de billets à part le bureau de la gare?... comme dans maintes petites villes d'Ontario?... Pourquoi pas la vente de billets de tournée (par exemple, Chicoutimi, Montréal, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi). Quelqu'un dans l'assemblée prétendit qu'il ne pouvait pas obtenir cette sorte de billets ici. Pourquoi ne pas faire améliorer encore notre service de fret, qui est loin d'être satisfaisant, paraît-il?... etc... etc...

Chacun y alla du sien et déposa sur la table un petit paquet. A la suggestion de M. A.-F. Mercier, un comité fut formé immédiatement pour ramasser ces... petits paquets, en bien analyser le contenu, puis les mettre dans un grand panier qui sera déversé sur la tête de MM. les officiers du Canadien National après-demain. Le comité fut formé des membres suivants: MM. W.-H. Giroux, L.-P. Desbiens, Thomas Boivin, J.-H. Lortie, Vincent Dubuc, Eloi Coté, Eugène L'Heureux. On rafraichira la mémoire des officiers du C.N.R. pour ce qui regarde le train direct promis entre Chicoutimi et Dolbeau... On fera remarquer que, si le train de nuit arrive une heure plus tard, il faudra un buffet...

Comme on le voit, NOTRE chemin de fer devra donner un meilleur service s'il veut faire revenir le sourire sur les lèvres de la population de Chicoutimi!

On aurait pu discuter encore longtemps sur la question du chemin de fer, mais le temps avançait et il y avait d'autres sujets intéressants au programme de la soirée.

LES COMITES

M. le secrétaire annonça que les comités qui avaient été formés lors de la séance précédente avaient commencé à fonctionner et que deux chefs de ces comités avaient quelque chose à dire à l'assemblée.

Le chef du comité d'agriculture et d'activités générales se leva d'abord. M. H. Gagnon déclara que son comité avait étudié les moyens les plus efficaces d'augmenter le nombre des membres de la Chambre de Commerce et de leur faire payer leur contribution. Il est de toute importance que la contribution soit payée, si l'on veut que la Chambre rencontre ses besoins. Comme moyen de recrutement on suggéra de nommer quelqu'un auquel on donnerait un pourcentage sur le montant recueilli en contributions, et M. Isidore Gaudreault a été mentionné comme étant prêt à faire ce travail. D'autres suggérèrent de recueillir les contributions par avis ou encore par traites.

"Pour ce qui est des choses nouvelles, nous n'avons rien de prêt encore à communiquer à la Chambre de Commerce, dit M. Gagnon. Cependant, je puis vous dire immédiatement que M. l'abbé Jean Bergeron a suggéré un genre de petite industrie qui est payante et qui rendrait de réels services aux cultivateurs de toute la région. Il s'agirait d'établir à Chicoutimi une sorte de moulin où l'on préparerait le grain de semence et où se fabriquerait la mouture.

M. Gagnon parla ensuite d'une requête des marchands détaillants adressée aux marchands de gros et demande que cette requête soit appuyée par la Chambre de Commerce. Elle sera apportée à la prochaine séance et très probablement appuyée par une résolution de la Chambre. Cette même requête sera adressée aux Chambres de Commerce de la Baie des Ha! Ha! et de Jonquière, Kénogami et Arvida.

Ce rapport fut très applaudi de l'assistance.

Le secrétaire du comité de Commerce M. W. Dugal se leva et donna son rapport dans lequel, il était question des trains de Chicoutimi à Dolbeau, des retards, du manque de courtoisie de certains employés, du service de la poste se rendant à la Baie des Ha! Ha! Il fut suggéré de faire des démarches pour faire placer un sac de malles sur le train qui part de la rue Montcalm, le soir. Autrement, les lettres et colis vont faire une promenade à St-Félicien.

On parla aussi du fret. Il fut aussi fait mention d'une lettre de M. Elie Gaudreault qui demandait à ce que la ville passe un règlement pour faire payer une licence aux colporteurs.

Le rapport a été adopté avec applaudissements.

L'actif secrétaire M. Adolphe Routhier, avocat, donna lecture à la Chambre de plusieurs séries de questions susceptibles d'être posées par des étrangers qui auraient l'intention d'établir ici une industrie quelconque. Les unes regardent le capital engagé à Chicoutimi dans le commerce du gros et du détail, les autres la population, les lots à bâtir, l'agriculture, l'école technique, le nombre des propriétaires, des locataires la valeur des terrains disponibles en bâtiment, le chômage, la main d'oeuvre importée ...Quelles sont les industries locales, etc., etc... Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions qui, hier soir, provoquèrent immédiatement des réflexions qui laissèrent entrevoir l'état déplorable de certaines choses dans le district. Ainsi, il y a, paraît-il, 600 chômeurs dans la ville et les environs, tandis qu'en réalité il y a 600 ouvriers étrangers qui travaillent!

LA BRIQUE

A propos de l'école technique, M. le maire dit que, lors de la délégation qui s'est rendue à Québec, on n'a pas invité la ville de Chicoutimi à y prendre part. "J'en ai parlé à un maire d'une ville voisine, qui m'a donné des explications. Maintenant, ajouta-t-il, on vient me demander de faire signer une requête au sujet de cette même école. Dois-je la faire signer? J'ai préféré vous demander votre avis avant de le faire."

"Il est certain, dit quelqu'un, qu'il vaut mieux, pour nous, donner signe de vie dans cette affaire, pour montrer que nous tenons à avoir cette école. D'ailleurs, la requête ne mentionne pas une ville particulière qui aurait l'école: il est dit: "dans le district".

Le gouvernement a déjà présenté comme argument contre l'établissement d'une école technique, qu'il y avait trop peu d'élèves qui suivaient les cours.

Si nous n'avons pas d'école technique, demandons au moins une école industrielle, plus modeste, il est vrai, mais qui tout de même rend de précieux services.

Il fut alors décidé que MM. Desbiens et L'Heureux verront la requête et jugeront si elle doit être endossée par la Chambre.

M. Antoine Tremblay se dévouera pour faire signer les membres et autres personnes en ville.

Il fut question encore, durant la soirée, de petites industries. Le président remarqua qu'il était de toute nécessité que nous ne dépendions pas d'une seule grande industrie: le chômage devient trop considérable lorsque cette industrie vient soudainement à fermer ses portes.

A propos de chômage, il fut annoncé qu'un train partirait d'Arvida et transporterait journellement les ouvriers à Chute-à-Caron. Pourquoi ne s'arrangerait-on pas pour que ce train fasse liaison avec celui qui actuellement transporte nos ouvriers à Arvida?

M. Desbiens félicita MM. Alphonse Gagnon et J.-Augustin Tremblay qui s'occupent activement de faire un succès de la Brique de Chicoutimi, et annonça que M. Tremblay a réussi à intéresser quelqu'un dans le relèvement de la Filature du Saguenay. Pour le moment, M. Tremblay déclara qu'il n'avait rien à communiquer.

On discuta encore un certain temps sur les petites industries. Puis M. Adolphe Routhier donna un résumé d'un article paru dans le journal de la Chambre de Commerce du Canada. Nous publierons cet article qui ne manque pas d'être très intéressant. Il appert que, d'après cet article, le système de comités, tel qu'institué dans la Chambre de Commerce locale, est le plus pratique. Naturellement, il faut en plus la coopération enthousiaste de tous.

La séance fut close après un échange de vues entre M. L'Heureux et plusieurs membres de l'Assemblée au sujet du chemin de fer de la rive nord du Saguenay. On voulait savoir au juste quelle responsabilité a chaque gouvernement dans cette affaire et dans quelle direction doivent tendre les efforts pour obtenir la construction de ce chemin de fer. Sur une suggestion de M. Augustin Tremblay, il fut décidé qu'on ferait venir une copie du contrat passé entre le Canadien National et le Québec-Chibougamou, pour étude.

JONQUIERE A DONNE $600 A SES PAUVRES

Tel est le résultat d'une quête à domicile, dimanche dernier.

Jonquière, 7. — D. N. C. —

Aux bureaux de M. Emile Gagnon, président,et Chs.-E. Gauvreau, secrétaire de la société saint-Vincent de Paul, de Jonquière, où nous nous sommes adressé, hier, pour apprendre les résultat de la quête entreprise dimanche dernier pour venir en aide aux familles pauvres de la ville, on a exprimé la plus vive satisfaction de la générosité avec laquelle la masse des citoyens, dans tous les quartiers, avaient répondu au pressant appel que leur avait adressé leur pasteur, M. le chanoine Richard Tremblay.

Contre notre attente, nous déclarait M. Gagnon , nos solliciteurs à domicile ont recueilli autant que l'an dernier; malgré la rareté générale de l'argent dont on se plaint un peu partout.

En fait, nos zélateurs de la Saint-Vincent de Paul ont amassé au bénéfice de la vingtaine de familles pauvres que compte Jonquière, la jolie somme d'au-delà $600 en argent dans les seules limites de la ville.

La quête dans la paroisse, hormis un rang, avait eu lieu en janvier dernier.

Ce résultat est tout à l'honneur et au crédit de la population de Jonquière, à qui les officiers et les directeurs de Saint-Vincent de Paul offrent leurs meilleurs remerciements.

Le bien accompli ici comme ailleurs par la société de secours qui porte le nom du grand protecteur des pauvres est incalculable.

Sans elle, la faim serait entrée durant le dur hiver que nous avons eu, dans nombre de foyers où l'on a apporté avec les choses nécessaires à la vie, l'espérance et le réconfort.

Grâce au système de distribution adopté, pas un seul centin n'est soustrait de la fin pour laquelle il a été donné. L'argent judicieusement réparti selon la nature des besoins est entièrement appliqué au "nécessaire" et ne saurait être gaspillé en achats inutiles ou superflus.

Voici les noms des citoyens qui ont prêté dimanche leur dévoué concours à l'adresse de l'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul.

MM. Willie Gagnon, Adjutor Maltais, Thomas-Louis Ouellet, Méridé Tremblay, Donat Lessard, Jos Corneau, Oliva Boily, Philippe Dechêne, Jos Leblanc, Lazare Vaillancourt, J.-E. Poitras, Jules Gauthier, N.P., A. Gauvreau, Xavier Tremblay, Trefflé Gauthier, Adam Laferrière, Jos Belley, Oscar Desjardins, Johnce Tessier, Alex. Bouchard, Hercule Gagné, Emile Brassard, M. Desfosses, Alex. Giroux, Jos Fortin.

VOYAGE D'AFFAIRE

MM. Thomas-Louis Tremblay et J.-O. St-Laurent, du service de la circulation du "Progrès du Saguenay", partiront ce soir pour La Tuque, la région de l'Abitibi et se rendront jusqu'à Strickland, Ont., dans l'intérêt du journal. Ils rejoindront à la Tuque M. J.-A. Alain, gérant de la circulation. Les voyageurs seront absents pour un temps indéterminé.

Nous leur souhaitons un bon voyage, bonne chance et un heureux retour.

COUR DU MAGISTRAT

Cet après-midi, à deux heures, il y aura de la Cour du Magistrat. Le magistrat Robert Bergeron rendra jugement dans une couple de causes qui ont été plaidées lors du terme précédent et quelques causes de la Commission des Liqueurs seront entendues.

LE DEFENDEUR DEVRA PAYER SES COTISATIONS

Elle est la tenuer d'un intéressant jugement de l'hon. Juge Stein.

L'honorable juge Adolphe Stein, de la Cour Supérieure, vient de rendre un jugement intéressant aujourd'hui dans une cause qu'il avait prise en délibéré le 5 novembre 1927.

Les Syndics de la paroisse de St-Ambroise vs Léopold Marcoux.

Les demandeurs alléguaient: Que le demandeur leur devait la somme de $32.14 pour arrérages de taxes et cotosations pour réparation et parachèvement de l'église; que ces arrérages "portent sur les immeubles désignés" au compte produit, propriétés du défendeur;

Attendu que le défendeur, après avoir évoqué cette cause de la Cour du Magistrat à la Cour Supérieure, a plaidé, sous serment, en substance:

Que les immeubles affectés sont situés dans les rangs 4 et 5 du canton Simard, le long et à l'ouest de la rivière Shipshaw; que les dits immeubles sont situés dans la paroisse de Ste-Anne de Chicoutimi; que ces immeubles n'ont jamais été annexés pour fins religieuses à la paroisse de St-Ambroise de la rivière à l'Ouest; que les seuls immeubles situés à l'est de la dite rivière furent annexés à la dite paroisse de St-Ambroise; que cette annexion eut lie uà la suite d'une requête, du 15 mars 1911;

Attendu que le défendeur dit que la requête est illégale;

Attendu que les demandeurs disent que ces immeubles ont été annexés à la paroisse religieuse de St-Ambroise en vertu d'un décret final rendu par l'évêque le 29 juin 1911;

Considérant que le "quantum" n'est pas contesté; que les immeubles ont été annexés par l'évêque; que les signatures paraissant au bas de la requête ont été autorisées; que les demandeurs ont prouvé les allégations essentielles de leur action et que le plaidoyer n'est pas fondé.

Maintient l'action avec dépens et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $32.14 avec intérêt et dépens.

LES FUNERAILLES DE MME JOHN BLACKBURN

Ce matin avaient lieu à la Cathédrale les funérailles de Mme John Blackburn, née Marie Savard, décédée avant-hier à l'âge de 58 ans et 10 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chs. Fortin et le service fut chanté par M. l'abbé Jos. Bergeron assisté de MM. les abbés Chs. Fortin et J.-Azarias Tremblay, comme diacre et sous-diacre.

M. John Blackburn son époux et M. Ch. Bergeron, son beau-frère, conduisaient le deuil.

MM. Joseph Turcotte, William Gagnon, Georges Turcotte et Joseph St-Gelais portaient la dépouille mortelle.

Quatre dames de Sainte-Anne portaient les coins du poèle: Mmes Jos. Turcotte, Geo. Turcotte, Alfred Bergeron et Ad. Bilodeau.

On remarquait parmi les assistants: MM. Henry Boily, Edouard Lépine, Ernest Brassard, Raoul Turcotte, Jos. Gagnon, Geo. St-Gelais, André Girard, Louis Girard, Ernest Tremblay, H. Normand, Thaddée Desgagné, Lionel Gagnon, Daniel Ouellet, Frs. Gauthier, C.-E. Blackburn, Adélard Bergeron, Hilaire Gagné, Onésime Gagnon, Geo. Dallaire.

Mme Blackburn, laisse pour pleurer sa perte, outre son époux et une fille adoptive, Mlle Bernadette Savard, cinq soeurs: Mmes William Pèlerin, Grande-Baie; Dorilla Gagné, Sault-aux-Moutons; Ph. Morais, Trois-Pistoles; William Gagnon et François Bouchard, Chicoutimi-Ouest. Elle laisse aussi deux frères: MM. Johnny et Alexandre Savard, de Chicoutimi-Ouest.

A la famille en deuil, le "Progrès du Saguenay", réitère ses plus sincères sympathies.

UNE SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Le Comité Régional de l'A. C. J. C., organise pour le 27 mars une soirée dramatique et musicale qui promet d'être des plus intéressantes. Elle aura lieu au Capitol. Deux pièces seront au programme: "Nos bicyclistes", en un acte, de Théodore Botrel, le Barde breton, et une comédie intitulée: "Un beau-père pas commode".

Le Comité Régional mérite des félicitations pour les efforts qu'il fait pour donner des amusements sains à notre population et nous souhaitons qu'il reçoive le plus sincère encouragement de tous.

EXCURSION A PORT-ALFRED DIMANCHE, LE 4

Les Chevaliers de Colomb de Bagotville visitent leurs confrères. Une agréable journée.

UNE RECEPTION

Bagotville, 7. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. —

Dimanche, la température était favorable à la marche. Il y avait bien un moyen vent de nord-est qui entrainait dans sa course un peu de poudrerie, mais c'était bien peu pour tempérer l'ardeur inaccoutumée de certains chevaliers.

Nous étions 27 qui en raquettes, qui en skis. Cinq invalides confortablement assis dans la voiture gracieusement mise à leur disposition par le confrère Armand Gagnon nous ont dévancés chez nos frères de Grande-Baie.

Tout alla bien dans la marche sur la surface glacée de la Baie des Ha! Ha! si ce n'est Henri qui avait pris le fond de ses raquettes pour le dessus. Il paraît qu'il connaîtra le bon côté à la prochaine marche.

La réception qui nous fut faite là-bas fut des plus amicales. Le confrère Menier nous reçut chez lui, et fit royalement les choses. Après la séance un réconfortant goûter vint restaurer os estomacs ouverts à l'apétit par l'air pur dont nous avions gonflé nos poumons. On passa ensuite au salon où chacun fit valoir son talent dans l'art du chant.

Il était cinq heures quand on songea qu'il fallait nous séparer... "quand on est si bien ensemble". Nous allons remercier le bon Dieu à l'église où un salut fut chanté. Avec la caravane de raquetteurs et skieurs qui s'éloignait, s'éteignit peu à peu le "Bon soir, mes amis..." et le merci qui spontanément montait de nos coeurs à l'adresse de nos frères chevaliers de Grande-Baie qui ont si bien fait les choses. Nous y retournerons en raquettes et en skis et même les invalides sentent leurs forces revenir au contact de cette vaillante armée, quelques-uns paraît-il, se proposent de ne plus être invalides la prochaine fois.

CETTE CONFERENCE

Bagotville, 7. — D.N.C., M. J.-A. Desgagné. — Plusieurs citoyens, têtes dirigeantes de notre population, se sont rendus à Chicoutimi, dimanche soir, afin d'entendre M. Noulan Cauchon, urbaniste, dans sa conférence sur l'avenir du Saguenay et du Lac St-Jean.

Nous croyons que la semence qu'a jetée à larges mains, M. Cauchon est tombée dans une terre fertile où elle portera des fruits fameux dont sauront nous faire participer ces messieurs.

UNE TERRIBLE BOURRASQUE A BAGOTVILLE

Bagotville, 7. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. —

Vers 10 heures 30, dimanche soir, le vent qui, toute la journée, venait du Nord-Est, changea subitement et une bourrasque, très violente, qui s'abattit sur la région. Les arbres gémissaient, les charpentes des maisons s'ébranlaient et faisaient entendre des craquements sinistres, plusieurs cheminées même s'écroulèrent. Quelques personnes crurent à un cataclysme. Ceux qui étaient couchés se levèrent, la crainte peinte sur le visage et les retardataires qui se trouvaient sur le chemin risquèrent d'être emportés par le vent. Plusieurs chapeaux se sont perdus à jamais et leurs propriétaires furent contraints de s'en revenir au foyer n'ayant que leur chevelure pour coiffure.

EXERCICES DES QUARANTE-HEURES A BAGOTVILLE

Bagotville, 7. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné.

Les exercices des Quarantes-Heures auront lieu cette semaine, jeudi, vendredi et samedi. Pour cette raison, une messe sera chantée à 5.15 heures pour permettre aux travailleurs d'y assister. Les grand'messes auront lieu, jeudi à 9 heures, vendredi à 8.30 heures et samedi, jour de la clôture, à 9 heures. Les heures d'adoration, jeudi et vendredi seront à 7 heures. Il y aura confession tous les matins, dans l'après-midi, de 2½ à 5 heures et le soir.

Profitons de ces jours de grâces pour nous approcher plus près de Dieu.

NOUS DEVONS RESPECTER LE FRANCAIS

Bagotville, 7. — D. N. C., M. J.-A. Desgagné. — Le cercle Dréan, de L'A. C. J. C., fait une enquête sur l'infiltration étrangère dans notre région. Ce geste est à louer. Pourquoi n'en prendrions-nous pas notre part, chacun de nous, en faisant disparaître les affiches d'un français baroque ou rédigées en anglais qui ornent la devanture de certains commerçants et tapissant à profusion certains hangars. On dit qu'en France les voisins, le public ne toléreraient pas une affiche mal rédigée.

Sommes-nous à ce point aussi patriotes? Donnerons-nous, lorsque le touriste affluera l'été prochain, l'impression d'un peuple serviteur ou d'une nation fière de son passé et gardienne de ses droits? C'est à chacun de nous, de résoudre le problème.

CONSTRUCTION D'UN BARRAGE DE PROTECTION

Bagotville, 7. — D.N.C., M. J.-A. Desgagné. — La Port-Alfred Pulp and Paper Corp. est à construire un barrage de protection sur les bords de la rivière à Mars. Ce quai de 15 pieds de large, rempli de pierres, sera une sauvegarde pour la partie basse de la ville lors de la fonte des neiges. On se souvient du malaisse qu'ont ressenti les habitants de la batture le printemps dernier, alors que les eaux de la rivière se sont accrues par suite du flottage des billots. C'est M. Ulric Rousseau qui est en charge des travaux.

SI L'ENFANT EST MALADE

Demain après-midi, au no 58, rue Bossé, Chicoutimi-Ouest, de 2 à 4 heures, Goutte de Lait.

NOTE: Quand un enfant est malade il faut bien se regarder d'écouter les conseils des uns et des autres; on appellera immédiatement le docteur mais, en attendant, la mère observera son enfant et recueillera les faits que le médecin appréciera.

LES TRAVAUX A LA CARRIERE DE LA RIV.-DU-MOULIN

Nous sommes allés nous rendre compte des travaux qui se font actuellement à la carrière de Riverin et Riverin, à la Rivière-du-Moulin, en vue du futur port de Chicoutimi.

Ce que nous y avons vu, nous a quelque peu surpris car nous étions loin de prévoir un chantier aussi bien organisé et une équipe aussi considérable que celle qui y travaille actuellement.

Sans doute les travaux ne font pour ainsi dire que commencer, mais ils seront activement poussés et... ils le sont déjà.

Les amis de la campagne qui, l'été dernier encore se rendaient "aux lumières pour passer près du "Saguenay" les plus chaudes journées reconnaitront à peine au retour de la belle saison, leur endroit favori.

Au lieu de la coupe abrupte des rochers plongeant dans la rivière, ils trouveront un immence plateau de plus de cent pieds carrés où s'abattent encore tous les jours d'immenses quartiers de roc. Voilà qu'à l'instar de la forêt qui recule devant la hache des colons, nos montagnes elles aussi disparaissent devant nos mineurs, et s'évanouissent devant la puissance du génie humain...

Actuellement une douzaine de chevaux et environ 80 hommes travaillent à cette carrière.

Bientôt on commencera à transporter la pierre et nous donnerons alors des chiffres qui intéresseront tous ceux qui ont foi dans l'avenir de notre port.

UNE BELLE SOIREE EN PERSPECTIVE

St-Joseph d'Alma, 7. — D. N. C. — On nous annonce que les Rév. Soeurs du Bon Conseil sont actuellement à préparer une belle et intéressante soirée dramatique et musicale qui sera donnée, dans la grande salle du couvent de St-Joseph d'Alma, les lundi et mardi, 19 et 20 mars prochain.

Les recettes de cette soirée seront consacrées à l'achat d'un autel pour la petite chapelle des Révérendes Soeurs.

C'est un devoir de reconnaissance pour tout les citoyens de St-Joseph d'Alma d'encourager cette belle oeuvre et tout en s'amusant de permettre à ces bonnes Soeurs qui se dévouent à l'éducation des enfants dans St-Joseph d'Alma depuis au delà de 25 ans, de leur permettre, dis-je, d'avoir tout ce qui manque à l'organisation de leur chapelle, et leur donner ainsi la consolation d'avoir, de temps en temps, la sainte messe dans leur propre maison.

Donc, qu'on se le dise, et qu'on aille, en aussi grand nombre que possible montrer, par notre présence à la soirée du 19 et du 20 mars, qu'on comprend tout le bien que ces Religieuses ont fait et font encore tous les jours au milieu de nous.

LA ROUGEOLE

Pte-Bleue, 7. — D.N.C., M. J. Célon. — Plusieurs cas de rougeole ont été rapportés à Pointe-Bleue. Sept personnes ont été atteintes de cette maladie qui commence à se répandre dans le village. Un sauvage du nom de Abraham Germain en est déjà mort. Nous souhaitons que cette situation s'améliore au plus tôt.

LE COMITE A REJETE LA RESOLUTION

Washington, 7. — Service Presse Canadienne — Par la majorité d'une voix, le Comité des Affaires Etrangères du Congrès a refusé hier, d'approuver la résolution Frothingham, laquelle avait pour but de faire déclarer que le Congrès approuvait l'abolition des sous-marins par accord international. Six membres votèrent contre cette proposition, cinq membres pour et dix membres s'abstinrent de voter.

Voyages DE VACANCES EN EUROPE

Organisés pour LES FONCTIONNAIRES et le public en général

Les plus belles vacances à un prix dérisoir!

24 Jours $275

Tous frais compris
Facultatifs, $70 par semaine et plus

Départs de Québec par les grands paquebots de
LA WHITE STAR LINE
31 Mai 28 Juin
26 Juil. 6 Sept.

Renseignements supplémentaires donnés avec plaisir, verbalement ou par écrit. Aucune obligation.

Organisateur: ATHANASE GUY, Sergent d'Armes, Hôtel du Parlement, Tél. 2-1355-w ou LAURENT TURCOTTE, Directeur du Service de langue française, 485 rue McGill, Montréal Tél. MAin 7760 ou tout agent de voyages

WHITE STAR LINE SERVICE CANADIEN

AUTOMOBILE A VENDRE

McLaughlin six cylindres, en parfait état de marche, à vendre à un très bon prix.
Pour tous renseignements s'adresser à
M. Alphide Thibeault
RUE ALBERT, BAGOTVILLE

Chance Exceptionnelle

pour un acheteur prompt et sérieux

Magnifique stock de $15,000., de marchandises sèches et générales, chaussures, meubles, etc. etc., à vendre en bloc à tant dans la piastre. Ce stock est installé dans le plus beau centre de commerce de Jonquière.

Ayant obtenu un règlement avantageux de notre affaire, nous avons décidé d'en faire bénéficier l'acheteur. Pour visiter le stock et obtenir tous les renseignements nécessaires s'adresser à

TREMBLAY & JEAN Limitée
au bureau de Joseph Jean
JONQUIERE